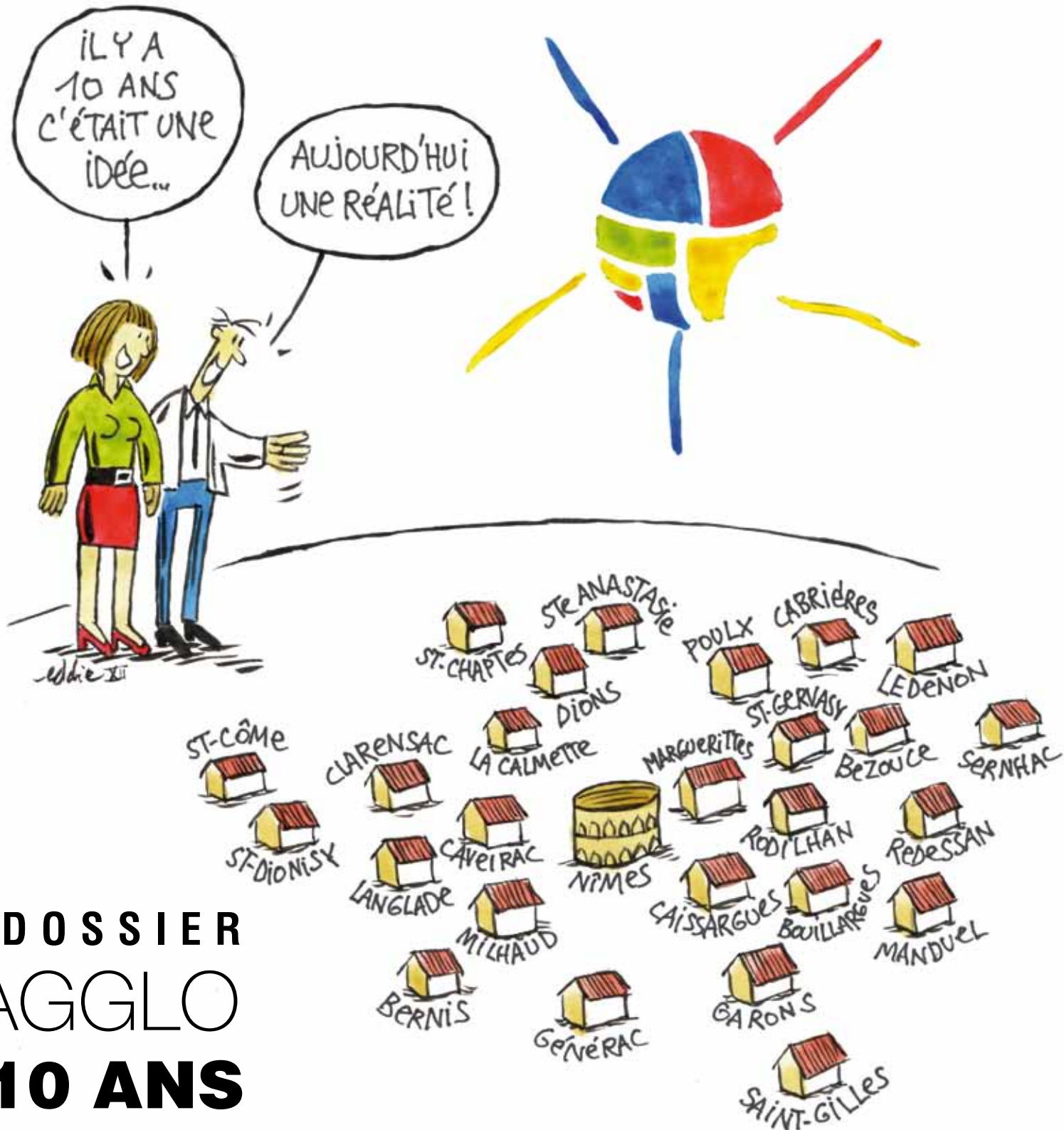
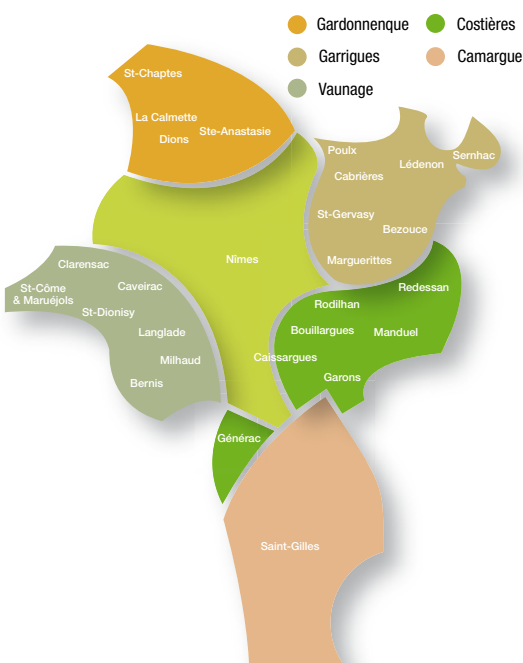


métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



P₀₄ DOSSIER L'AGGLO A 10 ANS



P 36

P 38

P 40

E
R
A
M
O
S

ÉDITORIAL

- Une Agglo au service de ses habitants

P 03

DOSSIER MÉTRO

- L'Agglo a 10 ans !

P 04

Une Agglo en marche.	6
Une politique culturelle plurielle.	9
Une économie dynamique et innovante	12
Le numérique partout, pour tous	14
Une mobilité cohérente, solidaire et respectueuse de l'environnement	16
Cap sur la gestion des déchets	18
Vers une agglo 100 % durable	20
Priorité au logement.	22
Prévoir les besoins essentiels de demain.	24
Nîmes Métropole, mode d'emploi	26
Nîmes Métropole construit son avenir.	28
101 conseillers communautaires au service de l'Agglo.	31

L'AGGLOAVANCE

- Plus de services et de simplicité pour mieux gérer nos déchets

P 34

PORTRAIT DE COMMUNES

- Caveirac retrouve son château

P 36

MÉTROFOCUS

- Du nouveau à la Maison des Grands Trav02

P 38

MÉTROINFO

- Du nouveau à la Maison des Grands Trav02

P 40

MÉTRO SORTIES

- Agenda des manifestations des communes

P 41

P 04 DOSSIER L'AGGLO A 10 ANS

C'est un véritable esprit communautaire qui anime aujourd'hui les 27 communes de l'Agglo. Métropole vous propose, à l'occasion des 10 ans de la Communauté d'agglomération, de revenir sur les temps forts de sa construction. Historique, bilan compétence par compétence, fonctionnement et grandes perspectives... Un dossier complet consacré à une collectivité dont l'action est désormais ancrée dans le quotidien de ses habitants.





UNE AGGLO AU SERVICE DE SES HABITANTS

Nîmes Métropole est une Communauté d'agglomération relativement récente. A l'aune de son dixième anniversaire, chacun peut pourtant juger du chemin parcouru. Depuis sa création, elle a su mener à bien des dossiers importants mais aussi accueillir de nouvelles communes et prendre de nouvelles compétences. Toutefois, l'évolution la plus significative est sans nul doute l'émergence d'un véritable esprit communautaire qui anime désormais 27 communes et 240 000 habitants.

Chacun peut ainsi apprécier la plus value qu'apporte l'Agglomération en matière d'aménagement de l'espace, de développement numérique et économique, d'habitat ou de transport. L'objectif est bien de valoriser notre territoire, au sein d'un pôle métropolitain avec nos voisins alésiens, dans un contexte de rivalité qui se dessine entre les grandes aires urbaines du sud de l'Europe. Parallèlement, avec l'Agenda 21, Nîmes Métropole a démontré sa capacité à prendre à bras le corps le problème du développement durable dans des domaines aussi variés que l'assainissement, l'eau, l'agriculture ou la collecte des déchets ménagers. La culture et le sport sont également deux piliers forts sur lesquels Nîmes Métropole s'appuie pour façonner une réelle identité commune. Qu'ils soient consacrés aux jeunes ou de nature plus classique et traditionnelle, les événements portés par l'Agglomération jouent le rôle d'un ciment fédérateur. Notre action se caractérise également par la réalisation d'équipements communautaires d'envergure, comme en témoigne l'ouverture, en 2007, du stade nautique Nemausa. Dans quelques semaines, avec l'inauguration de Paloma, la Scène de musiques actuelles de Nîmes Métropole, c'est une véritable politique de soutien à la création et aux talents musicaux locaux que nous allons mettre en œuvre. Je ne serais pas complet sans dire un mot du vaste maillage communautaire que constitue le réseau TANGO qui relie les habitants au territoire, pour la somme inchangée depuis 2002, de 1 euro et qui sera complété, en septembre, par la mise en service de la première ligne du TCSP.

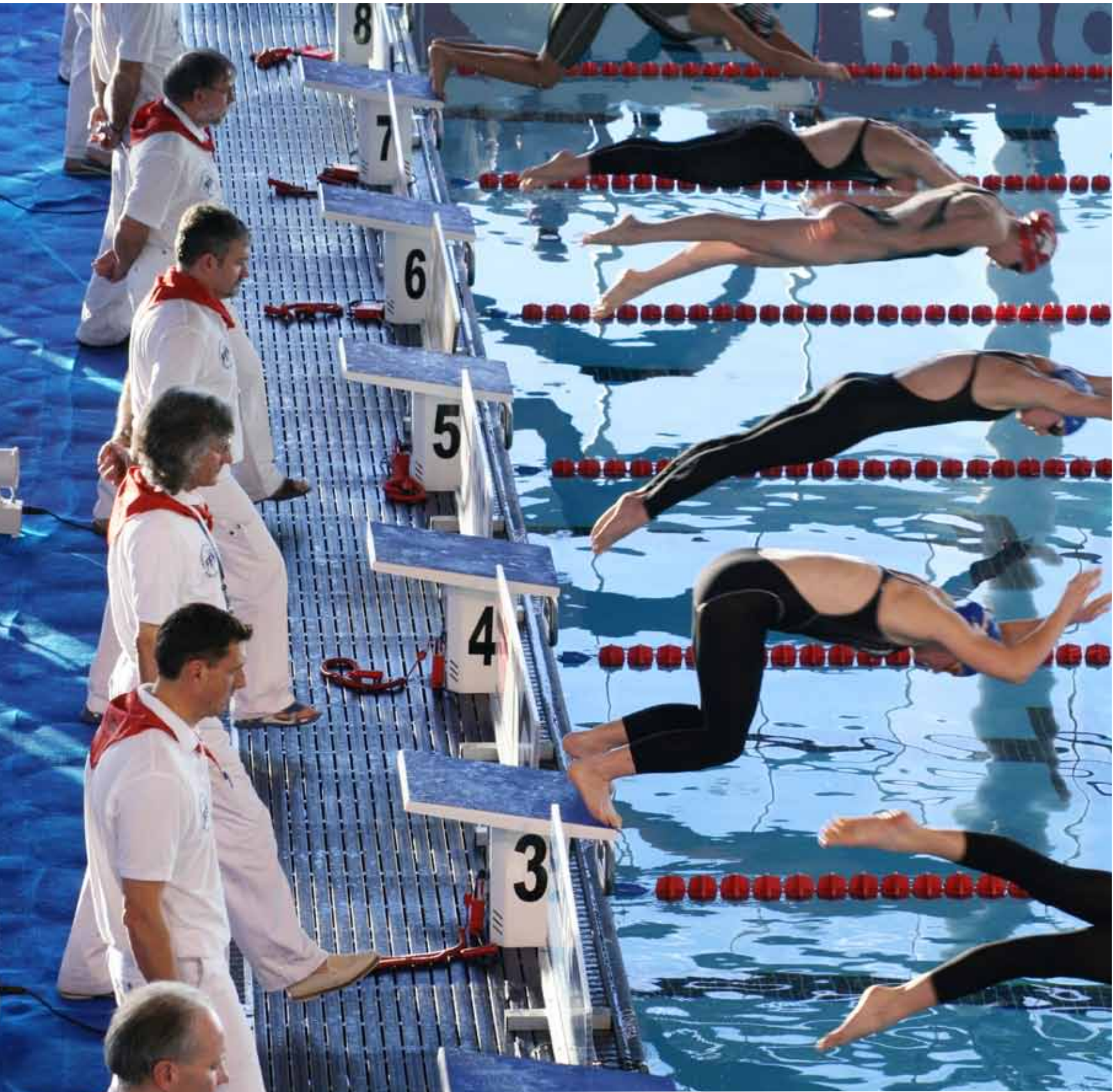
Nîmes Métropole sort renforcée de cette décennie. D'ailleurs, avec la réforme des Collectivités territoriales, les Etablissements publics de coopération intercommunale et les élus qui les portent, apparaissent totalement confortés. Ainsi, le sillon que nous creusons, ensemble, depuis 10 ans, devrait s'élargir et permettre d'approfondir le travail accompli, en musclant nos compétences. À l'avenir, il est certain que je continuerai, avec les Vice-présidents, les membres du Bureau et les Conseillers communautaires à mobiliser les énergies et à unir nos efforts pour faire de Nîmes Métropole un territoire de croissance et de bien-être pour chacun de ses habitants.

Jean-Paul Fournier

Sénateur du Gard

Président de Nîmes Métropole

Maire de Nîmes



L'Agglo a 10 ans !

Nîmes Métropole est née en 2002, de la volonté de nombreux maires qui autour de Jean-Paul Fournier, dans les tous premiers mois qui ont suivi les élections municipales 2001, se sont rassemblés pour porter un projet commun.

En constituant la Communauté d'agglomération, les communes membres ont eu la volonté de partager leurs moyens humains et techniques, de mutualiser leurs compétences afin de supporter financièrement des actions transversales et des projets d'envergure qu'elles n'auraient pu mener seules. Leurs actions ainsi fédérées ont permis la mise en œuvre de grands projets de développement local et de rattraper le retard pris par la dispersion des énergies d'un territoire jusqu'alors divisé.

Aujourd'hui, Nîmes Métropole constitue une collectivité à part entière.

Depuis 2002, l'Agglomération s'est agrandie, ses compétences se sont étoffées, avec toujours les mêmes ambitions : apporter de meilleurs services à ses habitants, préserver la qualité de vie, donner un nouvel élan et définir ensemble le devenir du territoire.

Bilan de 10 ans d'action...



UNE AGGLO EN MARCHÉ

CONSTRUITE À 14, AUJOURD'HUI À 27, NÎMES MÉTROPOLE EST DEVENUE EN 10 ANS UN TERRITOIRE À PART ENTIÈRE DONT L'ACTION, AU TRAVERS DE SES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES, EST DÉSORMAIS INSCRITE DANS LE QUOTIDIEN DES 240 000 HABITANTS QUI LA COMPOSENT.

Bernis, Bouillargues, Caissargues, La Calmette, Garons, Générac, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Rodilhan, Saint-Gervasy et Saint-Gilles sont les 14 communes fondatrices de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole, créée le 1^{er} janvier 2002.

Quatre extensions suivront et donneront au territoire sa physionomie actuelle. Bezouze, Caveirac, Clarensac, Langlade, Lédénon, Saint-Côme-et-Maruéjols et Saint-Dionisy, par arrêté préfectoral du 9 juillet 2002, puis Cabrières et Poulx, par arrêté préfectoral du 26 décembre 2002, rejoignent l'Agglo le 1^{er} janvier 2003. Suivent Sainte-Anastasie, Dions et Saint-Chaptes le 1^{er} janvier 2009.

La dernière commune à rejoindre le périmètre est Sernhac le 1^{er} avril 2009, portant ainsi à 27 le nombre de communes membres.

Pour la mise en œuvre de son action, Nîmes métropole s'est dotée de compétences dont elle a élargi le champ au fil des ans. C'est l'article L-5216-5 qui fixe un corpus de compétences exercées de plein droit par les communautés d'agglomération, dites compétences "obligatoires". À cela, le texte ajoute un corpus de compétences dans lequel la collectivité doit exercer au choix des compétences dites "optionnelles". Les autres compétences qu'elle souhaite exercer sont qualifiées, quant à elles, de "facultatifs".

La Communauté d'agglomération exerce donc aujourd'hui quatre compétences obligatoires : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville. Au titre des compétences optionnelles : la création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; l'eau ; la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs ; la collecte et le traitement des déchets ménagers.



LE QUARTIER SABATOT À SAINT-GILLES A BÉNÉFICIÉ DE PROFONDS REMANIEMENTS



LE VILLAGE DE DIONS, UNE DES PLUS PETITES COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE





Au titre des compétences facultatives : l'environnement, la politique culturelle d'intérêt communautaire, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif, la constitution de réserves foncières et enfin le développement numérique.

De ces extensions de périmètre et de ces prises de compétences sont nés des projets forts. La réalisation de deux équipements communautaires : le stade nautique Nemausa en 2007 qui a accueilli 270 000 usagers l'année dernière, et la Scène de musiques actuelles qui ouvrira ses portes cette année et sera le plus grand équipement du genre en Languedoc-Roussillon. En 2007, elle fait l'acquisition du domaine de Vallongue, propriété de 372 hectares

pour constituer une réserve foncière au nord de la ville de Nîmes en y développant l'agriculture et le pastoralisme. En matière de transports, l'Agglo s'est dotée d'un Plan de déplacements urbains à l'échelle de son territoire, d'un réseau de transport performant (Tango) – desservant les 27 communes et transportant 17 millions de voyageurs par an – et réalise sa première ligne de Transport collectif en site propre (TCSP).



Nemausa, premier équipement communautaire

Ouvert en septembre 2007, avec un budget de construction de 21 800 000 €, le stade nautique Nemausa est le premier grand équipement sportif de l'Agglo.

Équipement : un bassin de 50 x 25 m, un bassin pour l'échauffement, avec une partie à vocation ludique et une pataugeoire, une fosse de plongée de 11 m de profondeur, des plages intérieures et un espace détente et bien-être doté d'un hammam.

Fréquentation 2011 : 194 153 entrées grand public, 59 014 scolaires et l'adhésion de 15 776 membres dans les différents clubs.

Manifestations : avec une capacité d'accueil de 600 spectateurs, Nemausa a permis d'organiser de grands événements tels que le championnat de France de natation en 2007 et 2010, le championnat international d'apnée en 2010, le championnat de France cadets en 2011.



En 10 ans elle a contribué à la promotion de la culture dans les communes et a créé son festival "l'Agglo au rythme du jazz" dont la renommée n'est plus à faire. Déploiement du numérique sur le territoire (98 % de couverture), programme actif de construction de logements (près de 4 000 logements sociaux construits en 10 ans), mise en œuvre du schéma directeur de l'eau (202 M€ sur 30 ans), politique de développement économique dynamique et innovante (15 000 entreprises créées depuis 2002), sont quelques-uns des grands dossiers gérés par l'Agglo.

L'action de Nîmes Métropole ne se limite pas au champ de ses compétences directes. En créant le Syndicat mixte de l'aéroport, elle assume pleinement la responsabilité (avec le Conseil général et le Grand Alès) de la gestion de l'ensemble du site aéroportuaire afin de maintenir les 750 emplois qui y sont liés et à envisager un développement des activités autour de ce centre.



LE PARC DE VÉHICULES COMMUNAUTAIRES EST IMPLANTÉ À POULX

Quel que soit le domaine d'activité dans lequel elle intervient, l'Agglo inscrit désormais son action dans une démarche de développement durable. Pour ce faire, elle a élaboré un Agenda 21 avec l'appui d'un Conseil de développement durable (composé de membres issus de la société civile) qui, au-delà de cette première mission, sera dorénavant amené à collaborer sur l'ensemble des projets structurants de Nîmes Métropole.



LA SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES EST LE SECOND GRAND ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

À ce titre, dans un souci d'exemplarité, la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole se sont engagées depuis 2009 dans un projet transversal éco-responsable, en optant notamment pour la dématérialisation qui vise à supprimer le "tout papier" au profit du numérique (assemblées communautaires, actes administratifs...), la mutualisation des effectifs et la mise à disposition de leur savoir-faire dans les communes.

Mutualiser les moyens, harmoniser les coûts, sont deux garanties d'une meilleure rentabilité et d'un meilleur service rendu aux habitants des 27 communes d'une Agglomération en marche.



aggloculture

" Réaliser une SMAC & diffuser la création sur le territoire. "



UNE POLITIQUE CULTURELLE PLURIELLE

COMPLÉTER L'OFFRE CULTURELLE DES COMMUNES, SE Doter d'équipements structurants, encourager le développement de la lecture et de l'écriture, favoriser l'essor du spectacle vivant, du jazz et des musiques actuelles, promouvoir les traditions régionales sont les objectifs poursuivis par l'agglo depuis 10 ans.



En adoptant dès 2005 son projet culturel, Nîmes Métropole a défini le cadre de sa politique culturelle d'intérêt communautaire. Elle a, dès lors, soutenu et créé des actions valorisant le spectacle vivant et la lecture publique.

Avec les "Scènes d'agglo", théâtre, danse, arts de la rue, musique... sont mis à l'honneur. Un catalogue de spectacles présélectionnés permet aux communes de proposer aux habitants une programmation culturelle de qualité en soutenant la diffusion de spectacles dans de nombreux domaines artistiques.

Depuis 2008, l'Agglo soutient le collectif "La Basse Cour", dans la promotion du nouveau cirque. Chaque année,

en septembre, le chapiteau change de commune et propose, pendant une semaine, des spectacles alliant danse, cirque, poésie, acrobatie...

Temps fort de cette politique culturelle : la création en 2006 du festival "L'Agglo au rythme du jazz". Festival éclectique et itinérant, il réunit chaque année en octobre, artistes internationaux et régionaux. Sous la direction artistique de Stéphane Kochoyan, ce festival propose au grand public mais aussi aux scolaires tous les styles de jazz : du traditionnel au plus contemporain, du duo au Big Bang. En 6 ans, il est devenu un rendez-vous musical incontournable.



Chiffres clés

Depuis sa création, l'Agglo
au rythme du jazz a reçu :

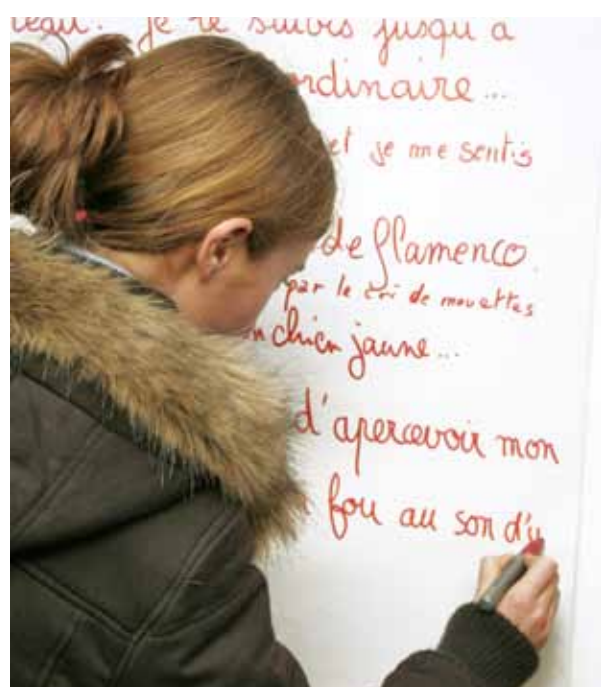
- plus de **21 000 spectateurs**,
- plus de **700 scolaires**,
- plus de **1 200 artistes**.

En 2011, plus de **70 spectacles programmés** dans le cadre des Scènes d'Agglo.

Près de **11 000 spectateurs** ont assisté au festival de cirque de la Basse Cour depuis sa création.

En 7 ans, **750 personnes** ont participé au concours de producteurs d'écrits.

Côté promotion littéraire, Nîmes Métropole a créé en 2005, "le Printemps des auteurs". Concours de producteurs d'écrits, il propose aux amateurs d'écriture, par catégorie d'âge, de composer sur un thème différent chaque année. Les lauréats voient leur manuscrit édité dans un recueil qui est distribué dans les bibliothèques du territoire.



Autre volet de cette promotion : la mise en réseau des bibliothèques. Depuis 2007, cette action vise à mettre en commun les fonds, mutualiser les moyens humains et matériels, constituer un catalogue partagé et un échange de documents entre bibliothèques.

Les traditions locales et la culture taurine trouvent également toute leur place dans la politique culturelle de l'Agglo. Ainsi, depuis 2004, les "Graines de Toreros" ont permis à de jeunes talents de la tauromachie de démontrer leur vaillance. Puis, en 2005, les "Graines de Raseteurs" sont créées pour la promotion de la course camarguaise, suivies des "Concours d'Abrivado" en 2006. Point d'orgue, la "Feria des enfants" qui rassemble plus de 10 000 personnes chaque année.





PALOMA : deuxième équipement communautaire de l'Agglo

Chiffres clés

- 1 grande salle de spectacles**
de 1 062 places debout et 630 assis.
- 1 club concerts** : 381 places
debout ou 180 places
en configuration cabaret.
- 1 patio à ciel ouvert**
avec petite scène et brasserie.
- 7 studios** de répétition.
- 1 pôle d'hébergement**
pour accueillir les artistes
en résidence ou lors de
production de spectacles.
- 1 studio d'enregistrement**
audio vidéo.
- 1 salle** de formation.
- 1 studio** radio.

À PROXIMITÉ DE L'AÉRODROME DE COURBESSAC, NÎMES MÉTROPOLE RÉALISE UN NOUVEL ÉQUIPEMENT CULTUREL DE HAUTE QUALITÉ. EN JUIN 2012, LE CHANTIER DE PALOMA, FUTURE SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES, SERA BEL ET BIEN TERMINÉ ET FERA PLACE DÈS SEPTEMBRE AUX PREMIERS CONCERTS.

La réalisation d'équipements structurants à l'échelle communautaire est un des rôles majeurs de la collectivité. Elle permet ainsi à l'ensemble des communes du territoire de bénéficier d'équipements dont elles ne pourraient, seules, assumer la charge.

En faisant le choix d'une scène de musiques actuelles, les élus de l'Agglo ont souhaité répondre à la demande forte exprimée par les habitants. Sans attendre l'ouverture de l'équipement, l'Agglo a, depuis plusieurs années, intégré à sa politique culturelle le soutien aux associations locales dans l'organisation de concerts de musiques actuelles.

Lieu d'échanges, de partage et de vie, Paloma, structure unique en son genre dans la région, sera un équipement majeur pour le rayonnement de Nîmes et de son agglomération, bien au-delà de ses frontières.

agglobusiness

SPÉCIAL
10
ans

" Agir pour l'économie & l'emploi. "



UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET INNOVANTE

DEPUIS SA CRÉATION, NÎMES MÉTROPOLE MÈNE UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE STRUCTURANTE. POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE, ELLE S'ATTACHE À CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES.

Zones d'activités dédiées, pôles de compétitivité, partenariat avec les acteurs de l'enseignement et de la recherche... sont autant de leviers économiques mis en œuvre et permettant aujourd'hui à l'Agglo d'avoir l'un des taux de création d'entreprises les plus élevés de France.

Dès 2002, un premier constat s'est imposé : la nécessité de développer l'offre foncière et immobilière sur le territoire afin de permettre le développement de l'activité économique.

En réponse à cette problématique, les zones d'activités de Grézan et Georges Besse 2 à Nîmes ont été déclarées d'inté-

rêt communautaire et deux autres ont été créées : Bouillargues et Mitra respectivement livrées en 2010 et 2012. Des filières économiques prioritaires ont été définies, telles que l'aéronautique, les biotechnologies, la logistique, la gestion des risques, la longévité et l'éco construction.

Afin de répondre aux besoins en hébergement temporaire des jeunes sociétés, la collectivité s'est dotée en 2011 d'une pépinière d'entreprises à Valdegour.

Pour renforcer la compétitivité des entreprises, un plan d'aménagement numérique d'envergure a été lancé en 2009 afin d'équiper en Très haut débit l'ensemble des zones d'activités.





LA PÉPINIÈRE DE VALDEGOUR, UNE STRUCTURE IDÉALE POUR LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Pour son développement, Nîmes Métropole a également misé sur la société de la connaissance. Elle mène ainsi une politique d'enseignement supérieur et de recherche dynamique en lien avec les entreprises, appuyée par un réseau de partenaires : l'Ecole des Mines d'Alès, la Faculté de médecine et le CHU, le CNRS, l'INSERM, des laboratoires d'étude et de recherche, les pôles de compétitivité... et l'Université de Nîmes avec notamment, sa plateforme de biotechnologie. L'Université travaille par ailleurs activement en lien avec le tissu économique local et répond ainsi à l'un des objectifs forts de l'Agglomération visant à ce que les filières de formation soient en adéquation avec les filières économiques. L'agriculture et le commerce font également partie de la stratégie économique du territoire.

Autour des filières viticole, arboricole et oléicole, Nîmes Métropole accompagne les actions de valorisation des productions locales et le développement de circuits courts de commercialisation, comme elle le fait en partenariat étroit avec la Chambre d'agriculture du Gard lors des Journées Méditerranéennes des Saveurs ou avec les Costières de Nîmes lors des Jeudis Vin ; tout en soutenant l'innovation et la diversification agricole. Pour la filière commerce, l'Agglo mène des actions de requalification des cœurs de ville ou villages et de restructuration commerciale dans les quartiers à forte densité urbaine. Enfin, elle mène une politique ambitieuse de marketing territorial et une stratégie de prospection par filière économique.

+ d'infos : www.businessnostress.com



JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, VISITE L'ENTREPRISE NOSOPHARM, IMPLANTÉE SUR LE SITE UNIVERSITAIRE DES CARMES



Chiffres clés

Depuis 2002 : 15 000 entreprises créées.

En 10 ans, les entreprises ont généré une augmentation de près de 60 % des recettes fiscales.

Actiparc Grézan : 100 entreprises, 1 200 emplois.

Actiparc Georges Besse 2 : 100 entreprises, 1 700 emplois.

17 entreprises leader dans leur domaine qui ont choisi l'Agglo : Prodis (logistique), Sud Inox (industrie), Symétrie (technologie), Belenos (recherche), GIS (recherche), Cyclotron (technologie santé), Sherco (moto), H2I (technologie), Auchan (logistique), Nexway (TIC), Florajet (centre d'appels), LERES (labo de recherche), Nestlé Waters (industrie), Geodis (logistique), SICA (industrie), Phylogène (biotechnologie).



**" Déployer
le haut &
très haut débit
sur le territoire. "**

agglomération numérique

LE NUMÉRIQUE PARTOUT, POUR TOUS

ÊTRE UNE AGGLOMÉRATION EN PHASE AVEC SON TEMPS ET TOURNÉE VERS L'AVENIR, GARANTIR L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS, CONTRIBUER À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES... POUR REMPLIR CES OBJECTIFS, NÎMES MÉTROPOLE A LANCÉ UN PROGRAMME AMBITIEUX DE DÉPLOIEMENT NUMÉRIQUE BAPTISÉ GECKO QUI FAIT AUJOURD'HUI DE L'AGGLO L'UN DES TERRITOIRES LES PLUS PERFORMANTS DE FRANCE.

Depuis l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications en 1998, l'utilisation des technologies numériques a explosé chez les entreprises comme chez les particuliers.

Dès 2003, la Ville de Nîmes a pris l'initiative de se doter d'un réseau urbain Très haut débit (THD) de 50 km de fibre optique. Pour un territoire performant et pour éviter qu'une trop importante fracture numérique ne s'y crée, Nîmes Métropole a pris, en 2009, la compétence "Développement numérique du territoire".

Un premier investissement de 310 000 € a permis la mise en place d'un réseau hertzien wifi pour traiter en urgence les zones peu ou pas desservies par l'ADSL, comme les communes de Bezouce, Lédanon ou encore Cabrières avec des taux de couverture compris entre 0 et 1,2 %. Ainsi, en cinq mois, 15 000 lignes ont été rendues éligibles.

Un deuxième volet du projet consiste actuellement en l'agrandissement du réseau de fibre optique nîmois jusqu'au cœur de chacune des communes de l'agglomération.

SPÉCIAL
10
ans

Concrètement, 200 km de fibre optique seront déployés d'ici fin 2013 pour un budget de 7 M€. A ce jour, 120 km ont été réalisés.

En parallèle, l'Agglomération travaille aussi au besoin d'accès au THD des entreprises installées dans les Zones d'activité économique (ZAE). En partenariat avec l'opérateur d'infrastructures Covage, en 2011, 14 ZAE représentant à elles seules 70 % des emplois de l'agglomération en ZA, ont été concernées. En amenant la fibre optique dans les zones d'activités du territoire, elle concentre déjà à elle seule plus de 80 % des zones d'activités labellisées "Très Haut Débit" en Languedoc-Roussillon et se classe première pour les territoires THD au niveau national. Le dernier volet de la politique d'aménagement numérique du territoire a pour but de finaliser le projet de connecter tous les foyers de l'agglomération via la fibre optique : c'est le Fiber To The Home (FTTH).

Le réseau de fibre optique déployé actuellement est un pré requis incontournable qui a incité l'opérateur Orange à se positionner en 2011 pour irriguer la totalité du territoire à l'horizon 2015-2020. Nîmes Métropole sera alors la première agglomération rurale couverte par le FTTH.



Chiffres clés

98 % du territoire couvert en haut débit dont 21 points hauts Wifi pour la couverture des zones blanches ADSL.

1^{er} territoire national THD pour les entreprises.

14 zones d'activités reliées à la fibre optique représentant 1 200 entreprises et 12 000 emplois, soit 70 % des emplois en ZAE.

Baisse de 30 à 75 % des coûts télécoms pour les entreprises reliées à GECKO.

200 km de réseau fibres optiques d'ici 2013.



LA ZONE D'ACTIVITÉS EURO 2000 À CAISSARGUES EST COUVERTE PAR LE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE





**" Organiser
les transports & anticiper
les déplacements
de demain. "**

agglomobilité

UNE MOBILITÉ COHÉRENTE, SOLIDAIRE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

LA MOBILITÉ EST UN ÉLÉMENT MAJEUR DU TERRITOIRE. DEPUIS 10 ANS, NÎMES MÉTROPOLE S'EMPLOIE À DÉVELOPPER SON RÉSEAU DE TRANSPORTS, LE RENDRE ACCESSIBLE À TOUS, TOUT EN RÉDUISANT LE TRAFIC ROUTIER ET EN ENCOURAGEANT LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX.





En 2003, le réseau de transport en commun Tango est mis en service. Dès lors, les usagers ont pu profiter de la tarification unique, de l'amélioration et de l'extension de ses dessertes, avec une qualité de service accrue.

Dans le même temps, en concertation avec les élus, les associations et la population, Nîmes Métropole entamait les démarches nécessaires à la mise en place d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) à l'échelle



du territoire. Développer les transports en commun, mettre en place des parking relais, renforcer les dessertes TER, réduire le trafic automobile, encourager les modes de déplacements doux et l'intermodalité... sont quelques-uns des grands enjeux définis dans le PDU que l'Agglomération a adopté en 2007.

L'accessibilité en fait bien entendu partie intégrante. De 2005 à ce jour, conformément à son schéma directeur d'accessibilité, Nîmes Métropole a aménagé 170 points d'arrêts de bus.

En 2007, le service Handigo était créé. Doté de cinq véhicules adaptés aux fauteuils roulants, il permet aux personnes à mobilité réduite une prise en charge de leur domicile à leur point de destination.

Toujours en 2007, un parking relais est aménagé aux Costières. Les automobilistes profitent ainsi d'un parking surveillé et d'un trajet aller-retour en bus pour le centre ville au tarif de 3 € par jour et par véhicule.

En 2009, le Plan de Déplacements d'Entreprises (PDE), bras armé du PDU, est adopté. La Poste, la SNCF, la Ville de Nîmes, le CHU, la CPAM ou la CAF...

Chiffres clés

13 millions de voyageurs en 2003.

17 millions en 2011 sur le réseau Tango.

Depuis 2003, tarif unique à **1€**.

31 lignes périurbaines, **12** lignes urbaines sur Nîmes.

7 navettes inter villages.

14 000 courses réalisées avec Handigo en 2012, contre 4 000 en 2007.

Plus de **25 M€ investis** pour le réseau de transports (bus, installations fixes).

170 points d'arrêts aménagés pour l'accessibilité.

18 000 salariés adhérents au PDE.



18 000 salariés adhèrent aujourd'hui à ce dispositif dont l'objectif est de faire gagner du temps et de l'argent tout en réduisant les déplacements en voiture au profit du covoiturage, du vélo et des transports en commun. Toujours en 2009, à l'issue de l'extension du périmètre de l'Agglo, le réseau périurbain est restructuré pour améliorer la desserte et l'étendre vers les nouvelles communes intégrées.

En novembre, le tram'bus Tango+ est dévoilé à la population. Ce bus à haut niveau de service, habillé aux couleurs du jean Denim sera une référence en matière de confort et de technologie.

En 2011, un itinéraire cyclable partagé de 6 km qui relie Caveirac à Saint-Côme est mis en service.

De 2005 à ce jour, l'Agglomération a investi 3,2 M€ en fonds de concours répartis sur dix-huit communes pour réaliser des aménagements routiers en faveur d'un partage de l'espace public plus équilibré entre voitures, piétons, cyclistes et transports publics.



agglorresponsable

SPÉCIAL
10
ans

" Gérer
les déchets. "

CAP SUR LA GESTION DES DÉCHETS



DANS LE CADRE DE SON AGENDA 21, NÎMES MÉTROPOLE MET EN ŒUVRE DES SOLUTIONS LOCALES ET CONCERTÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. AFIN DE PROPOSER UN SERVICE DE QUALITÉ AU MEILLEUR COÛT, L'AGGLO A PRIS LA COMPÉTENCE "COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS" LE 1^{ER} JANVIER 2011.





Chiffres clés

400 kg de déchets par an et par habitant sur l'Agglo.

11 919 tonnes de tri sélectif par an.

200 kg de déchets par an et par habitant déposés dans les déchèteries, soit **49 711 tonnes** par an.

74 212 tonnes d'ordures ménagères collectées par an.

3 040 tonnes de papier et **7 488 tonnes** de verre en apport volontaire par an.

Un numéro unique : **04 66 02 54 54.**

Chaque année, sur le territoire, près de 75 000 tonnes d'ordures ménagères, 12 000 tonnes de collecte sélective, 7 500 tonnes de verre et de papier en apport volontaire et 50 000 tonnes en déchèteries sont collectées. La loi du Grenelle de l'environnement 2009 a fixé comme objectif de réduire la production d'ordures ménagères de 7 % par habitant au cours des cinq prochaines années.

Harmoniser et rendre la gestion des déchets performante et efficace sont les enjeux de cette prise de compétence. En pratique, l'Agglo exerce la compétence de collecte et continue d'adhérer aux syndicats de traitement Sud-Rhône Environnement et SITOM Sud-Gard. L'ensemble des agents travaillant dans les différentes régies municipales et syndicats intercommunaux ont été intégrés aux effectifs de Nîmes Métropole. De plus, l'Agglo devient l'exploitant de 15 déchèteries, 2 garages et 14 véhicules.

Pour cette première année d'exercice, l'objectif a été de maintenir le niveau de service pour, à terme, proposer des prestations de meilleure qualité tout en maîtrisant le financement.



LE TRI SÉLECTIF VA S'INTENSIFIER

Cependant, un certain nombre de mesures ont d'ores et déjà été prises.

L'Agglo s'est dotée d'un numéro de téléphone unique destiné aux usagers. Une équipe de coordinateurs est présente sur le terrain afin de constater la bonne gestion de la collecte et aller à la rencontre des usagers pour leur enseigner les gestes de tri. Vente de composteurs livrés à domicile avec formation à leur utilisation, collecte des encombrants en porte à porte font également partie des services aux usagers mis en œuvre en 2011.

Sur le fond, Nîmes Métropole travaille à l'optimisation du service rendu aux usagers par la création de zones de cohérence territoriale et à la rationalisation des moyens.

Afin de respecter les directives du Grenelle de l'environnement sur les déchets enfouis ou incinérés, l'Agglo réfléchit également à l'évolution de certaines déchèteries en recycle-ries dont la mission serait de donner une deuxième vie aux déchets réutilisables afin de limiter

le tonnage et les coûts des déchets à traiter.



agglocitoyen

" Développer durablement le territoire. "

VERS
UNE AGGLO
100 %
DURABLE



L'ÉQUITÉ SOCIALE, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT SONT LES TROIS PILIERS INDISSOCIABLES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. AFIN DE METTRE EN ŒUVRE CES PRINCIPES L'AGGLO S'EST DOTÉE D'UN AGENDA 21. CETTE POLITIQUE AMBITIEUSE SOULIGNE LA VOLONTÉ DES ÉLUS D'INSCRIRE LES ACTIONS DE NÎMES MÉTROPOLE DANS LA DURÉE ET LE RESPECT DES GÉNÉRATIONS FUTURES.



DOMINIQUE GRANIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE ET VINCENT ALLIER, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE DÉLÉGUÉ AUX PAYSAGES ET À L'AGENDA 21, SIGNENT LE DOCUMENT FINAL DE L'AGENDA 21 À RODILHAN, EN MARS 2011





Adopté fin 2010, l'Agenda 21 de la Communauté d'agglomération est un cadre stratégique et une feuille de route pour mettre en œuvre les principes du développement durable, dans tous ses domaines de compétence. Afin de guider l'action de la collectivité, cinq axes stratégiques ont été définis : répondre et s'adapter au changement climatique et aux risques ; réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie ; renforcer les solidarités territoriales et le "vivre ensemble" ; prévoir les besoins essentiels de demain ; s'impliquer et mobiliser pour le développement durable. Avec l'appui du Conseil de développement durable (CDD), composé de personnes issues de la société civile, 110 actions ont été retenues, dont 50 % d'entre elles portées par la société civile et mises en œuvre sur cinq ans.

En matière d'environnement, Nîmes Métropole mène depuis 2003 une politique de préservation de l'identité et de la valorisation des espaces ruraux, forestiers et naturels et des paysages très active. Parmi les actions les plus significatives, en 2005, le livre « de Garrigue en Costières », atlas photographique des paysages de la Communauté d'agglomération est édité. De cet atlas, une exposition itinérante a été réalisée et un observatoire photographique des paysages, renouvelé dans les mêmes conditions tous les quatre ans, créé. Après un diagnostic des itinéraires de découverte de son territoire, vingt-six ont été balisés et offrent désormais 300 km de chemins de randonnée. Depuis 2007, Nîmes Métropole s'est dotée de trois chartes paysagères et environnementales consistant en des programmes d'actions de préservation de l'environnement, des paysages et d'aménagement du territoire. En parallèle, l'Agglomération poursuit, entre autres, son rôle de sensibilisation à l'environnement avec son rôle de médiateur expert auprès des communes sur la préservation de la zone Natura 2000 ; sa participation à la lutte contre les pollutions, dont la surveillance de la qualité de l'air ; et son soutien financier au programme Cadereau visant à lutter contre le risque inondation...

Chiffres clés

105 membres au Conseil de Développement Durable.

110 fiches action de l'Agenda 21.

75 % de la superficie de Nîmes Métropole sont constitués d'espaces naturels et agricoles.

47 % du territoire présentent un intérêt écologique, faunistique ou floristique.

14 % du territoire font l'objet de protections (2 réserves naturelles, 2 sites classés).

22 % du territoire sont couverts par des sites Natura 2000.

3 chartes paysagères couvrent tout le territoire.

300 km de sentiers de randonnée gérés par l'Agglomération.



agglo**solidaire**

" **Soutenir** un habitat durable & équilibré. "

PRIORITÉ AU LOGEMENT

NÎMES MÉTROPOLE, AU TITRE DE SA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ET EN PARTENARIAT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS LOCAUX ET DE L'ÉTAT, ENTEND RELEVER DEUX GRANDS DÉFIS : REMÉDIER AUX DYSFONCTIONNEMENTS DU MARCHÉ LOCAL DE L'HABITAT (LOGEMENTS DÉGRADÉS, VACANTS...) ET RÉPONDRE À L'ENSEMBLE DES BESOINS EN LOGEMENTS, DONT LE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL.



L'HABITAT INDIVIDUEL BÉNÉFICIE D'UN VOLET SOCIAL, COMME ICI, À BOUILLARGUES



Depuis 2003, Nîmes Métropole s'est engagée dans un programme de rénovation urbaine qui concerne trois de ses quartiers : la Cité Sabatot à Saint-Gilles, le Chemin Bas d'Avignon et Valdegour à Nîmes. Elle est le porteur du projet aux yeux de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et a pris, par conséquent, la maîtrise d'ouvrage des opérations de relogement tout en pilotant une mission de prospection foncière destinée à reconstituer l'offre locative sociale.

Sur les deux années suivantes, Nîmes Métropole participe à la construction de 120 logements sociaux par an. En signant une convention avec l'État en février 2006, elle prend la délégation des aides à la pierre permettant ainsi l'attribution d'aides aux

bailleurs sociaux pour la création ou la réhabilitation de logements ou l'attribution de subventions aux propriétaires privés pour la réhabilitation de logements anciens.

Le Programme local de l'habitat (PLH), pierre angulaire et cadre de référence pour mener à bien un programme ambitieux en matière d'habitat, est adopté le 1^{er} février 2007. Ses objectifs sont la mixité sociale, la préservation des grands équilibres dans une démarche de développement durable. Entre septembre 2007 et septembre 2010, vingt-trois centres anciens de communes et trois secteurs sur Nîmes – Saint Césaire, Courbessac et Nord Gambetta (sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Nîmes) – sont réhabilités dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) "Coeur de Villages".

Depuis janvier 2010, une vaste campagne de thermographie aérienne, identifiant les déperditions de chaleur par les toits, a été lancée sur le territoire. Diagnostics gratuits, permanences dans les communes, réunions publiques et analyses auprès de conseillers permettent d'engager les travaux nécessaires pour réaliser des économies d'énergie.

Avec la mise en place d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, l'Agglo s'engage dans la lutte contre les logements insalubres en septembre 2010. Afin de permettre la réalisation d'opéra-



tions de logements à vocation sociale, le PLH est modifié en décembre 2010. Depuis 2011, Nîmes Métropole s'est dotée du Programme d'intérêt général (PIG) pour accompagner le programme "Habiter mieux", lancé par l'État. Ses objectifs : réduire la facture énergétique pour les foyers modestes et favoriser le maintien à domicile.

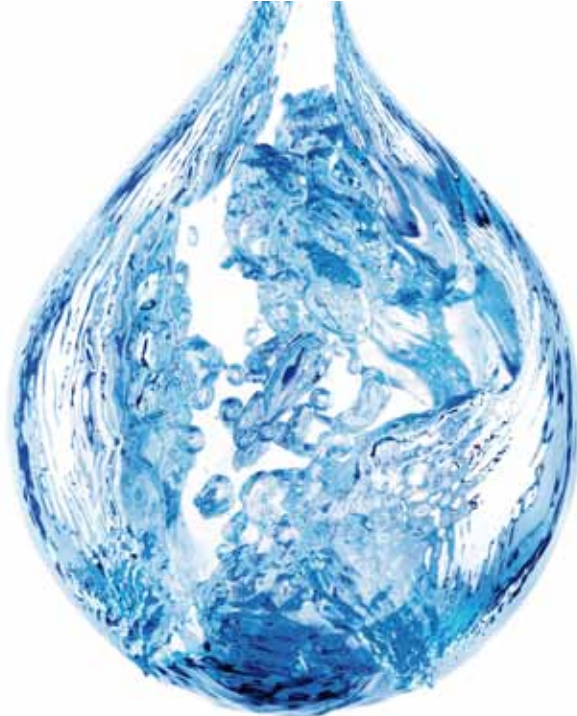
Chiffres clés

- 154 logements** bénéficiaires de l'OPAH "Coeur de Villages".
- 253 dossiers traités** dans le cadre du PIG.
- 2006-2009** : production de **899 logements familiaux** pour un budget de plus de **109 M€** et **359 logements spécifiques** ont été construits pour des personnes âgées, handicapées et des étudiants (19 M€).
- 762 logements** réhabilités avec les crédits de l'ANAH (subvention de 6,5 M€).
- Programme ANRU** : **476 logements** livrés, **151** en cours de construction, **750 logements** démolis, **519 logements** réhabilités.
- 1 100 diagnostics** et **299 cartes** de bâtiments municipaux étudiées depuis le lancement de la campagne de thermographie aérienne.
- Près de **4 000 logements sociaux** auront été construits en 10 ans.



aggloeau

" **Gérer & sécuriser**
les ressources en eau. "



PRÉVOIR **LES BESOINS** **ESSENTIELS** DE DEMAIN

SPÉCIAL
10
ans



NÎMES MÉTROPOLE A EN CHARGE LA GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'ADDITION D'EAU POTABLE DEPUIS 2002 ET CELLE DE L'ASSAINISSEMENT DEPUIS 2005. CETTE DOUBLE RESPONSABILITÉ EST UNE MISSION MAJEURE. POUR LES 30 ANNÉES À VENIR, LE SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU DU TERRITOIRE PRÉVOIT UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL DE 202 MILLIONS D'EUROS.



Nîmes Métropole intervient sur le cycle de l'eau, de sa distribution à son traitement : réhabilitation des réseaux, protection des captages, contrôle de la qualité de l'eau, amélioration de la collecte des eaux usées et acheminement vers les ouvrages d'épuration... Son objectif est multifacette : social d'une part, pour garantir l'accès de l'eau à chacun et un prix de l'eau raisonné ; économique pour permettre le développement des secteurs d'activités agricole, industrielle, commerciale ; environnemental à travers, notamment, la réduction des rejets dans le milieu naturel. 100 M€ ont été investis en eau et en assainissement depuis la prise des compétences.



LA STATION D'ÉPURATION DE NÎMES OUEST, INAUGURÉE EN MARS 2009

Pour garantir un bon état écologique des nappes phréatiques, l'Agglo a lancé un plan d'actions sur cinq zones de captage pour sensibiliser et apporter des conseils aux utilisateurs des sols afin de réduire l'utilisation de polluants tels que les nitrates et les pesticides.

En matière d'assainissement, l'agglomération compte aujourd'hui plus de 896 km de réseaux d'assainissement collectif, relayés par des postes de pompage qui collectent toutes les eaux polluées et traitées dans dix-neuf stations d'épuration, dont celle de Nîmes-Ouest, mise en service en 2009.



Depuis 2007, l'action du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) s'inscrit dans une démarche de développement durable, en protégeant la ressource en eau. Il mène une mission de conseil auprès des usagers. En 2011, le SPANC poursuit son action par une mission d'assistance pour la réhabilitation et le contrôle périodique du bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel.

Chiffres clés

84 400 abonnés au service de l'eau potable.

74 500 abonnés au service assainissement collectif (+ 9 800 non collectif).

1 481 km de réseau d'eau potable.

Réserve de **86 000 m³** d'eau potable sur **51 réservoirs**.

518 analyses physico-chimiques par an avec **98,5 %** de taux de conformité.

520 analyses bactériologiques par an avec **99 %** de taux de conformité.

896 km de réseau d'assainissement.

19 stations d'épuration.

Suppression en moyenne de **500 branchements** au plomb par an.

4 % de volume d'eau prélevé en moins sur le milieu naturel entre 2006 et 2010 dû en partie aux investissements pour le renouvellement des réseaux.



Dans le droit fil de l'intercommunalité guidée par la notion d'usager unique, Nîmes Métropole a adopté en 2008 un processus d'harmonisation du prix de l'eau pour 2019. Dans le même esprit, dix-sept contrats de délégation de service public en eau potable et dix-huit contrats en assainissement ont été uniformisés en regroupant par secteur plusieurs communes permettant d'optimiser les prestations pour une qualité de service homogène et une maîtrise des coûts sur l'ensemble du territoire.





agglo au quotidien

NÎMES MÉTROPOLE, MODE D'EMPLOI

SOUS L'IMPULSION DE SON PRÉSIDENT, L'AGGLO TRAVAILLE À CONSTRUIRE UN TERRITOIRE PLUS RICHE ET PLUS SOLIDAIRE, L'ORGANISER, L'ÉQUIPER ET LE MODERNISER. AUTOUR D'INSTANCES DE DÉCISION, DE RÉFLEXION ET DE CONCERTATION, 101 ÉLUS COMMUNAUTAIRES ŒUVRENT POUR AMÉLIORER AU QUOTIDIEN LA VIE DES HABITANTS.

La Communauté d'agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs commune(s) de plus de 15 000 habitants. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

Pour la définition et la mise en œuvre des projets, la Communauté d'agglomération s'appuie sur ses Conseillers communautaires, son Bureau et ses Commissions. Lieu de décision, le Conseil communautaire, qui regroupe 101 conseillers, se réunit tous les mois environ en séance publique pour se prononcer sur les orientations stratégiques de développement et les décisions d'ordre budgétaire.





Chiffres clés

- 27** communes.
- Superficie : **69 396** hectares.
- 240 000** habitants.
- 1** Président.
- 30** Vice-présidents.
- 10** Membres du bureau.
- 60** délégués communautaires.
- 320 M€** de budget en 2011.
- Aucune** taxe additionnelle depuis 2002.



Le Bureau communautaire, quant à lui, prépare et instruit les dossiers qui seront soumis au vote du Conseil communautaire. Il est composé du Président, de 30 Vice-présidents et de 10 Membres du Bureau.

Placées sous la responsabilité d'un Vice-président, les commissions sont des instances de réflexion, de débat et de proposition sur les projets communautaires. Il existe actuellement 9 commissions : Finances-Administration générale et Personnel – Relations internationales ; Transports et Déplacements ; Développement économique ; Eau et Assainissement, Politique de la Ville ; Sports Culture et Traditions régionales ; Environnement ; Social et Habitat ; Aménagement du territoire.

Le Président a un pouvoir d'exécution et donne l'impulsion aux projets de développement. Membre du Conseil communautaire et élu par ses pairs, il dirige la Communauté d'agglomération et la représente auprès du

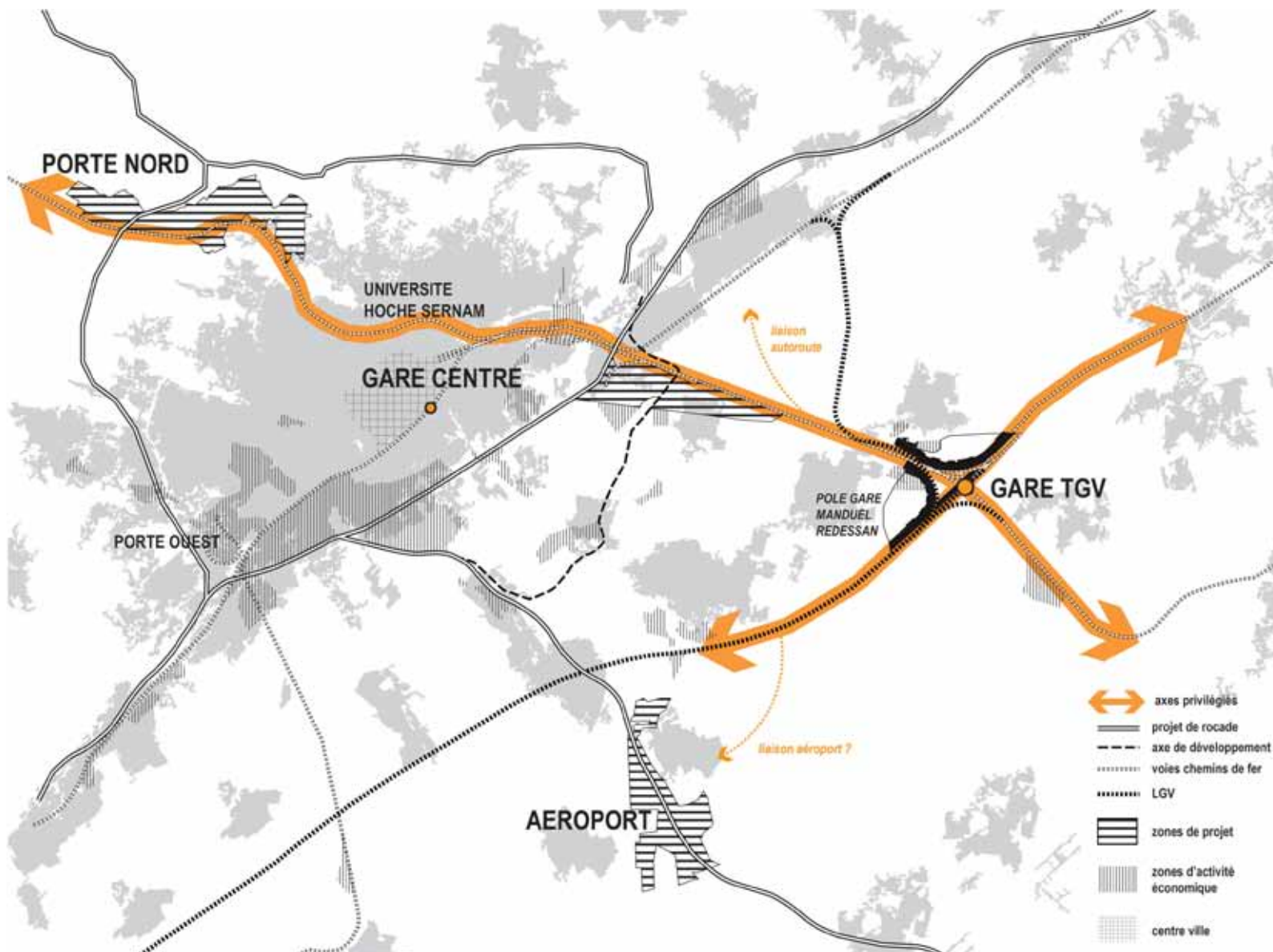
Département, de la Région, de l'État et de l'Europe.

Le budget de la Communauté d'agglomération est la traduction comptable et financière des grandes orientations décidées par les élus communautaires. En 2011, le budget était de 320 millions d'euros. Il est important de souligner que, depuis la création de l'Agglo, les élus communautaires ont fait le choix de ne pas créer de taxe additionnelle, ce qui est le cas de peu d'EPCI. Les contribuables ne paient donc pas d'impôt supplémentaire pour la financer. À noter que depuis sa création, les revenus issus du tissu économique local ont progressé de 60 %, en retour des créations ou du développement des entreprises implantées sur ses zones d'activités.



NÎMES MÉTROPOLE CONSTRUIT SON AVENIR

D'ICI QUINZE À VINGT ANS, 25 000 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES REJOINDRONT LE TERRITOIRE. UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FORTE ENTRAÎNANT AVEC ELLE NOMBRE DE DÉFIS ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX. C'EST DANS CETTE PERSPECTIVE QUE NÎMES MÉTROPOLE CONSTRUIT SON AVENIR DEPUIS 10 ANS. CE N'EST QU'AINSI QUE L'ON PEUT ANTICIPER ET MAÎTRISER LES MUTATIONS DU TERRITOIRE, EN ASSURER LA COHÉRENCE TOUT EN L'INSCRIVANT DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Depuis 10 ans, Nîmes Métropole met en œuvre une stratégie d'aménagement en menant une réflexion construite autour des atouts et de l'attractivité de son territoire pour les 20 prochaines années.

Pour autant, au travers de ses différents domaines de compétences, les grandes actions menées aujourd'hui par l'Agglomération, en matière de rénovation urbaine ou de déploiement numérique sur le territoire par exemple, seront pour la plupart menées à terme dans les deux à trois ans à venir.

Au registre des équipements structurants, après le stade nautique Nemausa, c'est Paloma, scène de musiques actuelles de Nîmes Métropole qui ouvrira officiellement ses portes à la rentrée 2012. À terme, l'offre de l'Agglo

en matière d'équipements culturels et sportifs devrait être complétée, par exemple, avec la réalisation d'une patinoire.

La mise en œuvre des 110 actions de l'Agenda 21 sera poursuivie, avec notamment l'établissement de corridors écologiques destinés à préserver la faune et ses déplacements ou la promotion des modes de construction responsables. Une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration à Marguerittes sera créée ; et deux autres stations seront construites à Saint-Gilles et sur le secteur de La Calmette.



LA ZONE D'ACTIVITÉS DE MARGUERITTES

Afin de consolider et de rationaliser son action à l'échelle des 27 communes, Nîmes Métropole étudie les prises de nouvelles compétences, "l'Enseignement de la musique" et "la Petite enfance". Dès ce début d'année, elle prendra celle des "Aires d'accueil des gens du voyage".

L'extension de la zone d'activités de Marguerittes est également programmée pour 2012, ainsi que la livraison de la zone d'activités Mitra en lien avec la plateforme aéroportuaire.

Avec Paloma, l'autre fait marquant de cette année sera bien entendu la mise en service du tram-bus Tango+, sur la ligne Nord-Sud de TCSP. A l'horizon 2020, cette dernière sera complétée par la ligne de tramway (Est-Ouest), dont les études se poursuivent.

Ces deux lignes s'inscrivent pleinement dans un schéma global de transport et d'inter modalité.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA STATION D'ÉPURATION DE GARONS, CONSTRUITE SUR LA COMMUNE DE SAINT-GILLES, EN MAI 2011



AUTOUR DU SITE DE LA GARE TGV DE MANDUEL-REDESSAN, UN PÔLE DE VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE IMPORTANT VA SE DÉVELOPPER

Mais la réflexion sur les grands enjeux de mobilité ne se limite cependant pas à l'échelle de l'Agglomération. Elle s'inscrit et doit être envisagée en cohérence avec la réalité des usages et comportements en matière de déplacements. C'est notamment autour de cette problématique qu'une démarche de coopération pour l'émergence d'un projet commun de développement des Agglomérations d'Alès et de Nîmes a été initiée, il y a cinq ans. Depuis cette date, afin de favoriser un développement cohérent et harmonieux, les deux Agglomérations ont fait une priorité de la mutualisation de leurs réflexions sur l'aménagement à long terme de leurs territoires et de la programmation d'actions structurantes (tel que l'éco quartier Porte Nord sur la réserve foncière de Vallongue). Ainsi, des actions partenariales dans des domaines aussi variés et importants

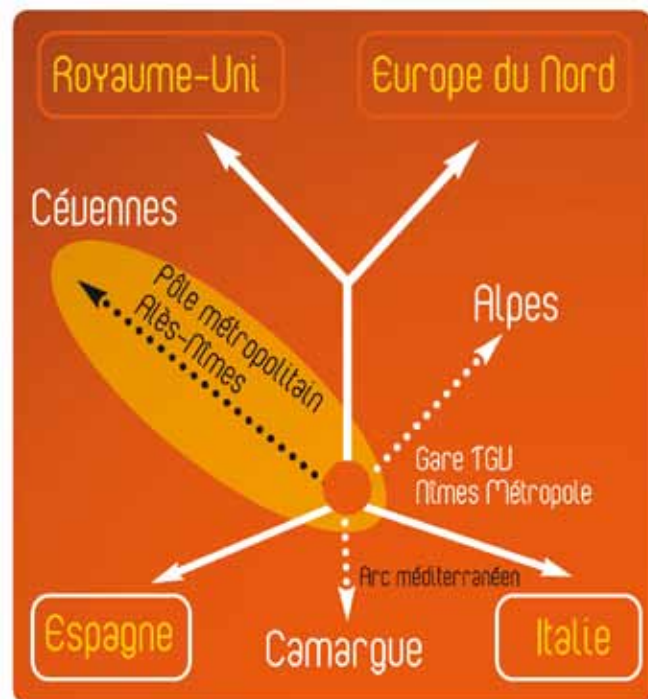


LA RENATURATION DU VISTRE EST UN OBJECTIF PROCHE

que la santé, les déplacements, le numérique, le tourisme, la sécurisation de la ressource en eau, la gestion des risques ou le développement économique ont été menées dès 2007. Elles trouvent aujourd'hui leur aboutissement dans la création à l'été 2012, d'un Pôle métropolitain, structuré autour de l'axe ferroviaire Alès-Nîmes, véritable colonne vertébrale d'un vaste territoire qui concerne près de 70 % de la population gardoise.

Le Pôle métropolitain Alès-Nîmes permettra de donner une nouvelle dimension à Nîmes Métropole dont la lisibilité à l'échelle nationale et européenne sera notamment assise grâce à la création d'une gare nouvelle sur la ligne TGV.

Prévu à l'horizon 2017, le contournement ferroviaire de Nîmes-Montpellier, qui ouvrira la circulation à grande vitesse entre l'Espagne, l'Italie et les pays du Nord de l'Europe, est une formidable opportunité et un réel enjeu stratégique, dont Jean-Paul Fournier a très tôt mesuré l'importance. Convaincus de l'impact et des retombées qui pourraient en découler, les élus de l'Agglomération se sont ainsi fortement mobilisés afin que Nîmes Métropole soit partie prenante de ce projet et qu'une gare nouvelle soit construite sur son territoire. Située sur les communes de Manduel et Redessan, elle s'accompagnera de la création d'un nouveau quartier urbain innovant, intégrant une démarche de haute qualité environnementale.



Ce projet d'investissement marquera un tournant décisif pour les prochaines décennies. Avec une gare TGV et un nouveau quartier adossé, Nîmes Métropole sera demain un point stratégique sur le réseau grande vitesse, une destination privilégiée au cœur de l'arc méditerranéen et la porte d'entrée sur le Languedoc-Roussillon...

Autant de perspectives qui font aujourd'hui de Nîmes Métropole un territoire à part entière, ancré dans son temps et résolument tourné vers l'avenir.

SPÉCIAL
10
ans

101 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU SERVICE DE L'AGGLO

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Paul FOURNIER
Président de Nîmes Métropole
Sénateur du Gard
Maire de Nîmes



Jacques BECAMEL
Maire de Caissargues
Vice-président délégué
à la Politique Foncière



Jean-Pierre FRICON
Maire de Lédénou
Vice-président délégué aux
Cours d'eau et à la Prévention
contre les inondations



René ABRIC
Maire de Langlade
Vice-président délégué aux
Cultures et aux Traditions
régionales



Bernard BERGOGNE
Maire de Caveirac
Vice-président délégué
à l'Assainissement



Michel GABACH
Maire de Saint-Dionisy
Vice-président délégué
aux Aires d'accueil des gens
du voyage



Vincent ALLIER
Maire de Saint-Côme
et Maruéjols
Vice-président délégué aux
Paysages, à l'Agenda 21 et
au Développement Durable



Jacques BOLLEGUE
Maire de La Calmette
Vice-président délégué
à l'Eau



Gilles GADILLE
Maire de Cabrières
Vice-président délégué
à l'Administration Générale



Jean-Michel AVELLANEDA
Maire de Milhaud
Vice-président délégué
aux Relations internationales
et au Personnel



Denis CALVIE
Adjoint au Maire de
Bouillargues
Vice-président délégué
à l'Eau brute, aux Canaux
et Relations avec BRL



Alain GAIDO
Maire de Saint-Gilles
Vice-président délégué
au Renouvellement Urbain



Georges BAZIN
Maire de Clarensac
Vice-président délégué
à l'Intermodalité et
aux Pôles d'échange



Alain DALMAS
Maire de Garons
Vice-président délégué
à l'Agriculture



Hervé GIELY
Maire de Redessan
Vice-président délégué
à l'Extension de Compétences



Michel BAZIN
Adjoint au Maire de Nîmes
Vice-président délégué
aux Finances



Marc DELSOL
Adjoint au Maire de Bernis
Vice-président délégué
à la Voirie Communautaire



Yvan LACHAUD
Adjoint au Maire de Nîmes
Vice-président délégué
à la Politique d'Insertion

LES VICE-PRÉSIDENTS (SUITE)



Jean-Claude MAZAUDIER
Maire de Saint-Chartes
Vice-président délégué
au Système d'Information
Géographique



William PORTAL
Maire de Marguerittes
Vice-président délégué aux
Transports et Déplacements



Marie-Louise SABATIER
Maire de Manduel
Vice-présidente déléguée
au Logement et à l'Habitat



Michel PAULIN
Maire de Sernhac
Vice-président délégué à la mise
en valeur du Patrimoine Rural
Communautaire



Daniel PRATS
Maire de Bezouce
Vice-président délégué
aux Réseaux Haut Débit



Frédéric TOUZELLIER
Maire de Générac
Vice-président délégué
à l'Environnement et
aux Ordures Ménagères



Jacques PEROTTI
Adjoint au Maire de Nîmes
Vice-président délégué
à l'Urbanisme et
aux Aides à la Pierre



Franck PROUST
Adjoint au Maire de Nîmes
Vice-président délégué au
Développement Economique



Claude VIAN
Maire de Sainte-Anastasia
Vice-président délégué
aux Energies Renouvelables



Charles PICOLO
Maire de Dions
Vice-président délégué
à la Recherche
de Financements Européens



Serge REDER
Maire de Rodilhan
Vice-président délégué
aux Sports



Joëi VINCENT
Maire de Saint-Gervasy
Vice-président délégué
à la Culture



Bernard ROUS
Maire de Poulx
Vice-président

LES MEMBRES DU BUREAU



Paul BADRE
Adjoint au Maire
de Saint-Gilles
Délégué au Port et Aéroport



Pascal GOURDEL
Adjoint au Maire de Nîmes
Délégué aux Grands
événements Sportifs



Gérard RIVAL
Adjoint au Maire de Manduel
Délégué à l'Assainissement
non collectif



Mary BOURGADE
Adjointe au Maire de Nîmes
Déléguée au Tourisme



Vivian MAYOR
Adjoint au Maire de
Marguerittes
Délégué au Transport Collectif
en Site Propre



Philip SERAPHIMIDES
Adjoint au Maire de Milhaud
Délégué au Commerce
et à l'Artisanat



Jean-Marie FILIPPI
Conseiller municipal de Nîmes
Délégué à l'Aménagement
des Zones d'Intérêt
Communautaire



Thierry PROCIDA
Adjoint au Maire de Nîmes
Délégué à l'Aménagement
des Pistes Cyclables



Richard TIBERINO
Adjoint au Maire de Nîmes
Délégué au Contrat Urbain
de Cohésion Sociale



Maurice GAILLARD
Maire de Bouillargues
Délégué au Développement
et à la Promotion de l'Axe
Nîmes-Alès



LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Brigitte AGUILA

Adjointe au Maire de Marguerittes

Jean-Claude ALIZON

Adjoint au Maire de Saint-Gilles

Hélène ALLIEZ YANNICOPOULOS

Adjointe au Maire de Nîmes

Daniel ANIORT

Adjoint au Maire de Saint-Gilles

Marie-Chantal BARBUSSE

Adjointe au Maire de Nîmes

Jean-Max BAYOU

Conseiller municipal de Caveirac

Monique BOISSIERE

Conseillère municipale de Nîmes

Jacques BOUCHIRE

Conseiller municipal de Générac

Jean-Pierre BRETHON

Adjoint au Maire de Dions

Anny BRETTE

Conseillère municipale
de Saint-Dionisy

Denis BRUYERE

Adjoint au Maire de Marguerittes

Laurent BURGOA

Adjoint au Maire de Nîmes

Emile Jean CAPELLE

Adjoint au Maire de Générac

Colette CAZALET VANDANGE

Adjointe au Maire de La Calmette

Alain CHANCELADE

Conseiller municipal de Nîmes

Marcel CHARRIER

Adjoint au Maire de Garons

Georges COLOMBANI

Conseiller municipal de Nîmes

Samuel CRUZ

Conseiller municipal de Redessan

Mohamed DAHRA

Conseiller municipal de Nîmes

Claude DE GIRARDI

Adjointe au Maire de Nîmes

Marie-Reine DELBOS

Conseillère municipale de Nîmes

Bruno DIVOL

Conseiller municipal de Caissargues

Bruno DORTHE

Adjoint au Maire de Rodilhan

Valérie DUMONT ESCOJIDO

Conseillère municipale de Nîmes

Matéo ESCAMEZ

Conseiller municipal de Manduel

Jacqueline FARAUD

Adjointe au Maire de Cabrières

Gilles FAVIER

Conseiller municipal de Clarensac

Patricia FOURQUET

Adjointe au Maire de Nîmes

Jean-Louis FRANÇOIS

Adjoint au Maire
de Sainte-Anastasia

Théos GRANCHI

Maire de Bernis

Christiane GRAS

Conseillère municipale de Nîmes

Catherine JEHANNO

Adjointe au Maire de Nîmes

Marie-France JUANICO

Conseillère municipale de Nîmes

Lydie LINGLIN

Adjointe au Maire de Poulx

Jean-Max MARCOUREL

Adjoint au Maire de Garons

Françoise MARTIN

Adjointe au Maire de Nîmes

Daniel MARTINEZ

Adjoint au Maire de Saint-Gervasy

Michel MAS

Conseiller municipal de Langlade

Jacques MATHIEU-CHARRE

Adjoint au Maire de Saint-Chartes

Alain MINGAUD

Conseiller municipal de Nîmes

Michel MONBEL

Adjoint au Maire de Bezouce

André OLIVE

Conseiller municipal de Clarensac

Michel PERIER

Conseiller municipal de Nîmes

Brigitte PINNA

Conseillère municipale de Caveirac

Julien PLANTIER

Conseiller municipal de Nîmes

Jacky RAYMOND

Adjoint au Maire de Nîmes

Jacques REBOLLO

Adjoint au Maire de Sernhac

Jean-Marc RUBIO

Conseiller municipal de Milhaud

Aline SANCHEZ

Adjointe au Maire de Saint-Gilles

Lucienne SANS

Adjointe au Maire de Nîmes

Roger SEGUELA

Adjoint au Maire de Bouillargues

Bernard SOULAGE

Adjoint au Maire de Bernis

Guy TARGUES

Conseiller municipal de Caissargues

Marc TAULELLE

Adjoint au Maire de Nîmes

Robert TOR

Conseiller municipal de Redessan

Christine

TOURNIER-BARNIER

Adjointe au Maire de Nîmes

Daniel-Jean VALADE

Adjoint au Maire de Nîmes

Brigitte VAUDO-VISTOLI

Conseillère municipale de Lédénon

Michel VERDIER

Adjoint au Maire de Saint-Côme

Gilbert VIVIET

Adjoint au Maire de Poulx

PLUS DE SERVICES ET DE SIMPLICITÉ

POUR MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS



LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS EST OPÉRATIONNEL DEPUIS MAINTENANT UN AN. POUR QUE PLUS DE SERVICES ET DE SIMPLICITÉ PERMETTENT À TOUS DE MIEUX GÉRER LES DÉCHETS, L'AGGLO ENTEND PROPOSER UN SERVICE DE MEILLEURE QUALITÉ ET AU MEILLEUR COÛT EN HARMONISANT LES SERVICES PROPOSÉS ET EN OFFRANT UNE GESTION DES DÉCHETS PERFORMANTE ET EFFICACE.

HARMONISATION DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE VOTRE DÉCHÈTERIE

Depuis le 1^{er} février 2012, Nîmes Métropole a mis en place une nouvelle amplitude horaire pour les déchèteries de Caveirac, Milhaud, Caissargues, Marguerittes, Bouillargues, Poulx, Bezouze et Redessan. Ces déchèteries sont ouvertes les mêmes jours aux mêmes heures, et ce six jours par semaine : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h en hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) et de 15h à 18h30 en été (du 1^{er} avril au 30 septembre). Le samedi, et ce toute l'année, elles appliquent la journée continue de 8h30 à 17h30 et sont fermées les jours fériés.

DÉCHÈTERIE	COMMUNES RATTACHÉES
Caveirac	Caveirac, Clarensac, Saint-Côme et Maruéjols, Saint-Dionisy, Langlade
Milhaud	Milhaud, Bernis
Caissargues	Caissargues
Marguerittes	Marguerittes
Bouillargues	Bouillargues, Manduel, Rodilhan
Poulx	Poulx
Bezouze	Bezouze, Lédénon, Cabrières, Saint-Gervasy
Redessan	Redessan



UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL A PRIX PRÉFÉRENTIEL POUR LES PARTICULIERS

Pour permettre aux habitants de l'Agglo de contribuer aux différentes actions éco-citoyennes mises

en place dans le cadre de son Agenda 21, Nîmes Métropole met à disposition des composteurs individuels. Ce service s'adresse uniquement aux particuliers disposant d'espaces verts et résidant sur le territoire de Nîmes Métropole. Un seul composteur au prix préférentiel de 20 € sera remis par foyer après que la demande ait été formulée par téléphone ou par formulaire (disponible en mairie).

Une fois le règlement des 20 € acquitté et la demande de composteur traitée, le matériel accompagné du bio-seau et des guides d'information seront directement livrés à domicile, sur rendez-vous.

UN SERVICE COLLECTE DES ENCOMBRANTS DANS LES COMMUNES

Un service de collecte des encombrants est en place sur l'Agglo. Il s'adresse uniquement aux particuliers. Le nombre et le volume d'encombrants à collecter par foyer sont limités. Par exemple, pour les encombrants de type canapé, frigo, cuisinière, la collecte est limitée à 2 pièces par mois et par foyer.

La demande doit être formulée par téléphone ou en remplissant le formulaire prévu à cet effet disponible dans votre mairie. Lors de la demande, la liste des encombrants à collecter vous sera demandée.

Une fois cette demande enregistrée, les encombrants devront être placés devant votre habitation à 7h du matin le jour de collecte prévu et indiqué par les services de Nîmes Métropole.

Attention :

En dehors des jours et heures de collecte établis sur demande, les encombrants doivent être transportés à la déchèterie, auquel cas le contrevenant s'expose à des sanctions, le dépôt des encombrants sur la voie publique étant interdit. Il est à noter que les déchets verts ne font pas partie des encombrants.

Dans une même volonté de simplification des services, les habitants de la commune de La Calmette ne se rendent plus à la déchèterie de La Rouvière mais à celle de Sainte-Anastasia, depuis le 1^{er} janvier.

Horaires d'ouverture :

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI	
		HIVER du 1 ^{er} octobre au 31 mars	ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi		14h-17h	15h-18h
Mardi	9h-12h		
Mercredi		14h-17h	15h-18h
Vendredi		14h-17h	15h-18h
Samedi	9h-12h	14h-17h	15h-18h

Rappel : pour une meilleure gestion, les déchets doivent être déposés dans la déchèterie de rattachement de votre commune. À cette fin, une carte d'accès ou un justificatif de domicile vous sera demandé. À noter également que la récupération est interdite.



Pour toutes questions relatives aux déchets ménagers, un numéro unique : 04 66 02 54 54



CAVEIRAC RETROUVE SON CHÂTEAU

LE CHÂTEAU DE CAVEIRAC, "JOYAU DE LA VAUNAGE, MERVEILLE DU LANGUEDOC", EST LE DEUXIÈME D'IMPORTANCE DE L'ÉPOQUE MODERNE SUR LA RÉGION, APRÈS CELUI DE CASTRIES. IL RETROUVE UNE NOTORIÉTÉ PERDUE, GRÂCE À L'ACTION DES ÉLUS DE CAVEIRAC.

Une partie du château est entrée dans le patrimoine communal à la suite d'un don, la commune en possède aujourd'hui 45 %. Ces dernières années, une réflexion sur le patrimoine communal a été menée, qui a incité à restituer à ce château ses lettres de noblesse. C'est ainsi qu'un Comité scientifique a été créé en 2009. Il comprend la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Gard (STAP 30), des professionnels de la restauration patrimoniale et cinq élus de la commune. Ce Comité a mis en lumière le domaine lié au château : aqueduc, moulins, dépendances, sur une zone de 40 hectares qui inclut la cloche et la façade néo classique de l'église.





UN PEU D'HISTOIRE

LE CHÂTEAU A ÉTÉ ÉDIFIÉ EN 1653 PAR JACQUES BOISSON, ALORS RECEVEUR GÉNÉRAL DES TAILLES EN LANGUEDOC, SUR LES VESTIGES D'UN CHÂTEAU MÉDIÉVAL. IL S'INSPIRE DE CELUI DE VERSAILLES. PIERRE DE SASTRE, RECEVEUR GÉNÉRAL DES GABELLES, LE RACHÈTE EN 1697. IL ENTREPREND DE PROFONDES MODIFICATIONS, AVEC NOTAMMENT UN GRAND PARC QUI S'ÉTEND JUSQU'AU BOUT DE LA ROUTE DE CLARENSAC, CONSTRUISANT UN AQUEDUC QUI RELIE LA SOURCE DE LA FONT D'ARQUES POUR ALIMENTER SES JEUX D'EAU. EN 1713 LE DOMAINE EST ACQUIS PAR RAYMOND DE NOVI, QUI LE MAINTIEN EN L'ÉTAT. À LA RÉVOLUTION, LE CHÂTEAU EST VANDALISÉ AVANT D'ÊTRE MORCELÉ ENTRE DIVERS PROPRIÉTAIRES PRIVÉS. EN 1830 LA MUNICIPALITÉ REPREND POSSESSION DE QUELQUES PARCELLES DE LA BÂTISSE ET ENTREPREND DIVERSES MODIFICATIONS ET RESTAURATIONS À PARTIR DE 1861.



En 2010, une étude sanitaire de la bâtisse a révélé d'importants points noirs dans sa structure. Une restauration en profondeur s'est imposée, la commune ayant déjà rénové plusieurs éléments depuis 1988. Un Comité de pilotage a vu le jour à cet effet, avec la DRAC, le STAP 30, l'Office National des Forêts, l'association Garrigue Pierre Sèche Caveirac et plusieurs élus dont Cédric Cordier, adjoint à la Culture, qui porte le dossier avec le soutien du maire, Bernard Bergogne.

VALORISATION ET RESTAURATION

« Notre projet s'intègre dans une stratégie globale qui profite à la commune et plus largement à la Vaunage », explique Cédric Cordier. Cela passe en premier lieu par la valorisation de cet ensemble patrimonial. Dès 2011, des visites ont été organisées, en particulier en direction de la Jeunesse, appuyées par une vidéo replaçant le domaine dans son contexte historique. Une demande de classement aux Monuments historiques est en cours. L'année 2012 marque une nouvelle étape avec l'implantation d'une signalétique sur les différents sites historiques de la commune, avec la charte graphique de la Ville de Nîmes. Une démarche de labellisation "Qualité Sud de France" devrait permettre l'intégration du site dans le circuit régional des "Chemins de l'Histoire". Un site Internet à vocation pédagogique et touristique dédié au château va voir le jour, il relayera aussi les informations concernant la vie culturelle et événementielle de la Vaunage. L'Office de tourisme de la ville de Nîmes va inscrire Caveirac



parmi ses offres de circuit touristique. Enfin, la commune va labelliser un certain nombre d'événements culturels ou festifs "Château de Caveirac", comme nouveau vecteur de notoriété. En ce début d'année, la restauration de la façade ouest de l'aile est du château marque le départ d'un programme qui va s'étaler sur plusieurs années. Ce chantier sera ouvert ponctuellement aux visiteurs, pendant que les visites guidées vont s'intensifier sur le reste du château.

UNE FONDATION POUR PÉRENNISER LA RENAISSANCE

Le nerf de la reconquête, c'est bien entendu le financement. La commune s'est engagée, mais elle ne peut mener seule un programme de rénovation rapide. « Nous intervenons sur la partie communale du château. Nous incitons les propriétaires privés concernés à s'engager à nos côtés en demandant le classement de leur possession », souligne Bernard Bergogne. À cet effet, la création d'une fondation affiliée à la Fondation de France apportera une dynamique et des garanties quant à la pérennité du projet. C'est aussi la possibilité d'accéder à des financements publics ou privés supplémentaires. À ce jour, le projet "Château de Caveirac" est accompagné financièrement par la DRAC, le Conseil régional et Nîmes Métropole dans le cadre de son Agenda 21. Bernard Bergogne a initié en novembre dernier une réunion publique afin de présenter ce projet aux caveiracois. Ils voient d'un autre œil les tuiles vernissées qui dominent la ville : ce n'est plus seulement la toiture de la mairie, mais bien les tours de leur château.

L'ESCRIME EN HAUT DE L'AFFICHE

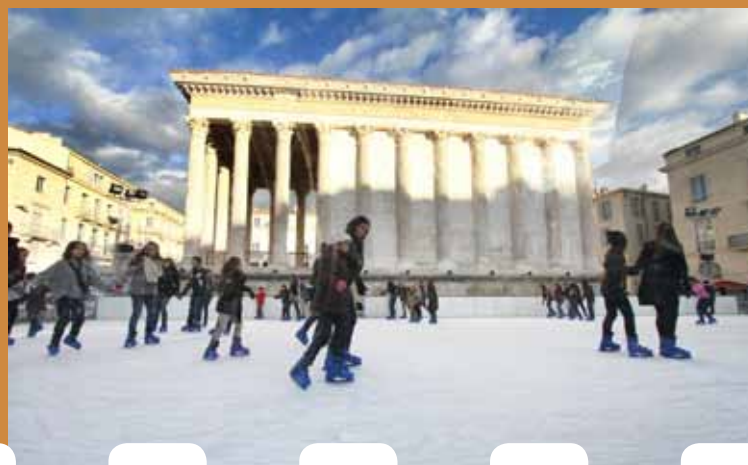


LA DERNIÈRE ÉDITION DU CIRCUIT NATIONAL SENIOR D'ESCRIME A TENU SES PROMESSES. LA DIMENSION DE CE GRAND RENDEZ-VOUS A ÉTÉ CONFORTÉE, AVEC LA PRÉSENCE DE 30 DES 32 MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE FRANCE, ET SON ENTRAÎNEUR A INSCRIT CETTE RENCONTRE DANS SON CALENDRIER DE SÉLECTION POUR LES PROCHAINS JEUX OLYMPIQUES. C'EST DANS CE CONTEXTE QUE LES DOUZE MEILLEURS TIREURS DE L'ÉQUIPE NATIONALE VIENDRONT AFFINER LEUR PRÉPARATION À NÎMES DU 26 AU 30 MARS. LE NÎMOIS FULCRAN FEZARD, RÉGIONAL LE MIEUX CLASSÉ À L'ISSUE DE CETTE COMPÉTITION A TERMINÉ À LA 24^E PLACE SUR 238 PARTICIPANTS.



LA PATINOIRE A FAIT LE PLEIN !

MALGRÉ (OU GRÂCE À) DES TEMPÉRATURES CLÉMENTES, LA PATINOIRE DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE INSTALLÉE AU PIED DE LA MAISON CARRÉE A CONNU UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT. IL FALAIT EN EFFET BEAUCOUP DE PATIENCE POUR ACCÉDER À LA PISTE ET GOÛTER AUX JOIES DE LA GLISSE. DES PATINEURS VENUS PARFOIS DE LOIN ONT PROFITÉ DE CETTE AUBAINE. LES SPECTATEURS TOUT AUSSI NOMBREUX AURONT RELEVÉ UNE GRANDE DIVERSITÉ DE NIVEAU PARMIS LES PRATIQUANTS, MAIS CE QUI EST CERTAIN C'EST QUE TOUS EN REDEMANDENT !



LE PÔLE MÉTROPOLITAIN ARRIVE !



LE 18 NOVEMBRE DERNIER, EN CONCLUSION DES ASSISES DE L'ASSOCIATION ALÈS-NÎMES, LES PRÉSIDENTS MAX ROUSTAN POUR LE GRAND ALÈS EN CÉVENNES ET JEAN-PAUL FOURNIER POUR NÎMES MÉTROPOLE, ONT SIGNÉ OFFICIELLEMENT LEUR PROJET DE CRÉATION D'UN PÔLE MÉTROPOLITAIN. CETTE MUTUALISATION DE MOYENS SERA AVALISÉE PAR L'ÉTAT AU DÉBUT DE L'ÉTÉ. LES COLLABORATIONS DÉJÀ EFFECTIVES DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ, DU TOURISME OU DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VONT S'ÉTENDRE À D'AUTRES COMPÉTENCES. LA SÉCURISATION EN EAU ET LA LIAISON NUMÉRIQUE DES DEUX AGGLOMÉRATIONS SONT DÉJÀ EN ÉTUDES TRÈS AVANCÉES.



L'ARC

UNE FAMILLE EN POINTE

PLUS DE MILLE COMPÉTITEURS INTERNATIONAUX ONT PRIS LE CHEMIN DU PARC DES EXPOSITIONS ET DU PARNASSE POUR S'AFFRONTER DU 20 AU 21 JANVIER. CE TOURNOI EUROPÉEN INSCRIT EN COUPE DU MONDE A, BIEN SÛR, ATTIRÉ LE GRATIN MONDIAL COMME CHAQUE ANNÉE. S'ILS N'ONT PAS ACCROCHÉ LES PREMIÈRES

PLACES, LES NÎMOIS ONT POUR LA PLUPART TIRÉ LEUR ÉPINGLE DU JEU, DANS UN CONTEXTE DE TRÈS HAUT NIVEAU. EN INDIVIDUEL CLASSIQUE DAMES, SVETLANA ROUDEVA S'EST CLASSÉE 17^E, ZANE BERZINA 26^E, SUR 108, PENDANT QUE SANDRINE VANDIONANT-FRANGILLI SE CLASSAIT 30^E EN ARC À POULIE. EN CLASSIQUE HOMMES THOMAS AUBERT EST CLASSÉ 23^E, GREGORY KREJ 47^E, GEOFFREY BARTHELOT 51^E ET DIDIER VARGAS 243^E, SUR 247 PARTICIPANTS. EN CLASSIQUE JUNIOR ON TROUVE JULIEN ROSSIGNOL EN 27^E PLACE, PAUL FAVRE DE THIERENS 47^E, SÉBASTIEN ABRINES 50^E SUR 76 CLASSÉS, ET EN CADET CLASSIQUE THIBAUT DAMIANS EST 37^E SUR 84 CLASSÉS. ENFIN, EN ARC À POULIE, CLAUDE BRUNSTEIN EST 45^E SUR 285 COMPÉTITEURS.



DU NOUVEAU À LA MAISON DES GRANDS TRAVO2



DEPUIS UN AN, LA MAISON DES GRANDS TRAVO2 (MGT) ACCUEILLE ET INFORME SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN DE LA VILLE DE NÎMES ET DE L'AGGLO. DEPUIS DÉBUT FÉVRIER, ELLE PROPOSE UNE NOUVELLE EXPOSITION SUR PALOMA, FUTURE SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES (SMAC).

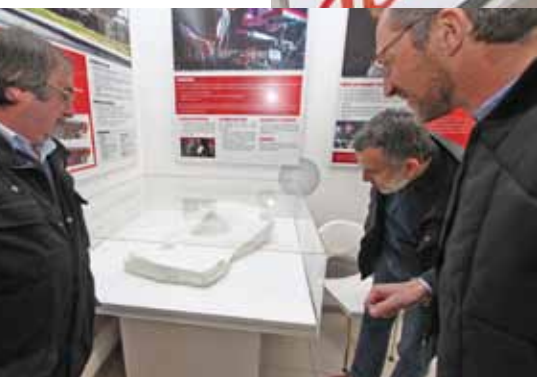


Lieu d'échange, de rencontre et d'exposition, la MGT offre une vision globale des grands chantiers en cours, des projets d'aménagement urbain de la Communauté d'agglomération et de Nîmes, sa ville centre.

En plus des grandes expositions permanentes, la MGT propose désormais des expositions tempo-

raires. Depuis début février, c'est Paloma qui est mise à l'honneur. Deuxième équipement communautaire de l'Agglomération, après Nemausa, elle sera la plus grande scène de musiques actuelles de la région.

Au travers de différents panneaux, découvrez tout sur le fonctionnement de cet espace dédié à la culture musicale, mêlant à la fois salles de concerts, studios de répétition et d'enregistrement, studio radio, etc.



D'autres expositions suivront, sur la nouvelle école Jean Wallon, sur l'aménagement de l'éco-quartier Hoche Sernam qui, avec l'extension de l'université, l'aménagement de bureaux, de commerces, d'un ensemble de plus de 1 000 logements, donnera un nouvel essor au quartier et générera une toute nouvelle dynamique.

Une présentation complète et pédagogique de la révision du Plan local d'urbanisme se tiendra également à la MGT.

Enfin, à voir ou à revoir, les expositions permanentes sur le projet Arènes Esplanade Feuchères (AEF), les allées Jaurès, le Tram'bus Tango+ (TCSP), le programme Cadereau ou encore les nouvelles écoles...

**Maison des grands Travo2,
38 bd Gambetta.**

**Ouvert de 10h à 18h
du mardi au vendredi.**

**Le lundi uniquement sur rendez-vous
pour les riverains professionnels.**

**Tel 04 66 70 37 37
maison-travo@nimes-metropole.fr**

SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Samedi 3 mars

15 h : cabaret de l'association culturelle
20 h 30 : soirée cabaret
Vieux Mûrier

Samedi 10 mars

17 h : film « A l'an que ven »
des « Amis de Bernis »
Vieux Mûrier

Jeudi 15 mars

12 h : après-midi récréative
« La Font de la Vallongue »
Vieux Mûrier

Samedi 17 mars

18 h : soirée à thème
de « Bernis Loisirs »
Vieux Mûrier

Vendredi 23 mars

18 h 30 : soirée occitane
des « Amis de Bernis »
Vieux Mûrier

Samedi 24 mars

20 h 30 : concert de l'école de
musique De la Petite Camargue
Entrée gratuite
Temple

Samedi 31 mars

De 9 h à 18 h : vide-armoires
des Peintres Amateurs
Vieux Mûrier

Samedi 14 avril

17 h 30 : soirée danse de salon
de « Bernis Loisirs »
Vieux Mûrier

Samedi 28 avril

12 h : concours de boules
de « Boules Bernissoises »
Vieux Mûrier

Samedi 28 avril

Théâtre par « T pas Cap »
Vieux Mûrier

Dimanche 20 mai

15 h : manifestation de fin de
saison du « Club du Tarot »
Vieux Mûrier

Samedi 26 mai

Journée anniversaire de
l'association culturelle
Vieux Mûrier

B E Z O U C E

Dimanche 25 mars

3^e édition de la Ronde des olivettes
Renseignements : 04 66 75 24 23

B O U I L L A R G U E S

Samedi 3 mars

Soirée de l'USB
Bergerie

Samedi 10 mars

Gâteaux des rois de la FNACA
Bergerie

Vendredi 16 mars

Bol de riz de la paroisse
Bergerie

Samedi 17 mars

Fête de la jeunesse de l'AFB

Samedi 24 mars

Soirée de l'APPEL
de l'école Charles Peguy
Bergerie

Du 26 au 31 mars

Panorama du CSC
Bergerie



C A I S S A R G U E S

Les 10 & 11 mars

Festival country du club Dance Country

Du 23 au 25 mars

Exposition de photos du club Déclic
Salle F. Bedos

Samedi 31 mars

Spéciale du club Laeti Polynésie
Centre Saint Exupéry

Dimanche 1^{er} avril

Goûter organisé par le Souvenir Français

Mardi 10 avril

De 14 h à 19 h : collecte de sang
Salle F. Bedos

Samedi 28 avril

Soirée du comité des fêtes
Centre Saint Exupéry

Samedi 28 avril

20 h 30 : soirée de l'APE Mirman
Salle F. Bedos

C A B R I E R E S

Samedi 10 mars

Soirée à thème
de l'association La chasse

Samedi 24 mars

Soirée de l'association Friends sixties

Samedi 31 mars

Carnaval de l'association APE

Mardi 24 avril

Collecte de sang

Samedi 28 avril

Journée écologie de l'association
« les pensées sauvages »





Du 11 au 13 mai

Salon national du Boutis
de France Boutis

Les 12 & 13 mai

Salon d'Atout Collections

Samedi 19 mai

20 h 30 : soirée du club Dance Country
Salle F. Bedos

Dimanche 20 mai

Stage Aïkido Iaido avec
Jean-Louis Fontaine

Du 25 au 28 mai

Feria de Caissargues

C A V E I R A C

Dimanche 4 mars

Course VTT – 3^e manche du trophée
d'oXCitane du Caveirac VTT Club

Du 12 mars au 24 avril

2^e édition de fêt'art
Les boissonnades
chapitre III – exposition

Samedi 17 mars

20 h 30 : concert de piano
Romain Thorel
Temple

Mercredi 21 mars

Atelier de peinture pour enfants
Salle des fêtes

Vendredi 23 mars

20 h 30 : concert de
guitare Pierre Pinna
Temple



SORTIR

DANS

L'AGGLOMÉRATION

NÎMOISE

Les 24 et 25 mars

De 10 h à 18 h : IV^e édition
des talents caveiracois
Salle polyvalente
Le samedi à 11 h 30 :
participation des élèves de l'école
de musique de Caveirac

Mercredi 28 mars

Carnaval de l'APE

Dimanche 8 avril

Course VTT du Championnat Régional
UFOLEP du Caveirac VTT Club

C L A R E N S A C

Vendredi 2 mars

13 h-18 h : concours de belote
du Club de la Font du Bonnet
Foyer

Samedi 24 mars

20 h 30 : carnaval du
GPE et soirée gospel
Foyer



Vendredi 30 mars

Collecte de sang
Collège

Samedi 31 mars

Concert des jeunes talents par
l'école de musique Oratorio

Samedi 14 avril

20 h 30 : repas concert de Canaill'song
Foyer

Dimanche 15 avril

Vide-greniers du Club taurin

Samedi 28 avril

8 h 30-12 h : stage de Yoga
Foyer

G A R O N S

Mardi 13 mars

Carnaval des écoles

Dimanche 1^{er} avril

23^e Salon européen du flacon à parfum

G E N E R A C

Samedi 3 mars

Soirée club des vétérans
Centre socio culturel

Dimanche 4 mars

7 h 30-20 h 30 : badminton
tour gardois adultes
Gymnase

Vendredi 9 mars

Soirée contes
Au château

Samedi 10 mars

Soirée cabaret du club
taurin Lou meloun
Centre socio culturel

Samedi 17 mars

Soirée de l'APE
Centre socio culturel

Les 24 & 25 mars

Journée & soirée chorale
CSC & concert à l'église

Les 6 & 7 avril

10^e anniversaire week-end taurin
Place hôtel de ville

Dimanche 15 avril

Journée club vélo canicula VTT
Château & salle des templiers

Vendredi 27 avril

De 15 h à 20 h 30 : collecte de sang
Centre socio culturel





Samedi 28 avril

14 h-18 h : stage de zumba
du club de gym
Centre socio culturel

Dimanche 29 avril

Fête de la souche
Place de l'hôtel de ville

LA CALMETTE

Mars

Expo « Alphabet »
Médiathèque

Dimanche 25 mars

14 h 30 : carnaval de l'APE

Samedi 28 avril

Vide-greniers du SOC

Les 11,12 &13 mai

Fête de printemps

LANGLADE

Samedi 3 mars

Concert de l'AFR
Salle polyvalente

Samedi 24 mars

Fête familiale d'Accueil et Loisirs
Salle polyvalente

Samedi 31 mars

Carnaval des associations A.F.R -
A.P.E. et le centre aéré de Langlade
Parking salle polyvalente

Samedi 28 avril

RABY/ SCOTTI en spectacle - Duo
entre Jazz et la chanson
Salle polyvalente

LEDENON

Samedi 3 mars

Stage gymnastique avec l'A.G.V

Samedi 31 mars

Carnaval des enfants et soirée
costumée avec l'APAE

Samedi 7 avril

Journée garrigues propres

Lundi 9 avril

Chasse aux œufs dans le parc

MANDUEL

Vendredi 9 mars

14 h à 17 h : atelier bugnes
Centre social

Samedi 10 mars

14 h à 17 h : atelier finalisation
des chars du carnaval
Centre social

Dimanche 11 mars

Carnaval du centre social

Dimanche 11 mars

Randonnée de l'AMGV à Logrian
Renseignements : 04 66 20 75 22

Mercredi 14 mars

15 h 30 : heure du conte
Entrée libre et gratuite
Médiathèque

Samedi 17 mars

9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : brocante
braderie de l'AEP Saint Genest
Maison des œuvres &
château de Nogaret

Dimanche 18 mars

2° draille du Château de Campuget
de Manduel Métropole Marathon

Du 21 au 24 mars

Festival Artsceniq
Salle des arènes

Mardi 27 mars

15 h 30 à 19 h 30 : collecte de sang
Salle des garrigues

Samedi 31 mars

Fête des cultures du centre social



Les 31 mars & 1^{er} avril

10 h à 18 h : exposition des créateurs
manduellois de l'AEP Saint Genest
Maison des œuvres château de Nogaret

Dimanche 1^{er} avril

Randonnée par l'AMGV
au Pic Saint Loup
Renseignements : 04 66 20 75 22

Les 7 & 8 avril

3^e édition du tournoi international
des Costières réservé aux poussins
U11 du Sporting Club Manduellois
Stade Guy Secondi

Les 14 & 15 avril

14 h : championnat du Gard triplette
de la Boule de Feu Manduel
Boulodrome et stade

Dimanche 15 avril

Compétition de tir à l'arc concours
qualificatif championnat de France

Dimanche 22 avril

Randonnée par l'AMGV
Renseignements : 04 66 20 75 22

Mercredi 25 avril

15 h 30 : heure du conte
Entrée libre et gratuite
Médiathèque

MARGUERITES

Samedi 3 mars et samedi 7 avril

11 h : tête de book
Rencontres animées par Alain Guyard
Médiathèque Simone Veil

Dimanche 4 mars

11 h 45 : repas et après-midi
dansant de la FNACA
Salle polyvalente

Dimanche 4 mars

De 10 h à 12 h : stage
d'entraînement karaté
Dojo Taillefer

Mardi 6 mars

18 h 30 : ciné club
Médiathèque Simone Veil

Jeudi 8 mars

Journée internationale des droits des
femmes en partenariat avec ESCAL

Samedi 10 mars

11 h : repas avec animation dansante
du club Amicales rencontres
Salle polyvalente

Samedi 10 mars

11 h : Onlikoi – Lecture en famille
Médiathèque Simone Veil

Samedi 10 mars

Rencontres de tennis
amicales entre dames
Renseignements : 04 66 75 06 21

Dimanche 11 mars

Mini stage d'Aïkido
Dojo Taillefer

Mercredi 14 mars

10 h 30 : spectacle musical
« Les Crapauds » par Stéphanie JOIRE
Médiathèque Simone Veil

Samedi 17 mars

21 h : théâtre « Le carnaval
des servantes » par La
Traverse des trois Margots
Entrée libre
Salle polyvalente



Samedi 17 mars

Matches de rugby
15 h : match cadet : Marguerittes Rugby Club / RC Arlésien XV
17 h : match junior : Marguerittes Rugby Club / RST Alpilles Durance
Stade Louis Maurin Courrent

Dimanche 18 mars

De 10 h à 16 h : Balad'orientation par la Maison de la Garrigue et animée par Gard'Orientation Combe des Bourguignons

Mardi 20 mars

18 h 30 : ciné club
Médiathèque Simone Veil

Dimanche 25 mars

15 h 30 : course de l'avenir par le club taurin La Bouvina
Arènes

Du 20 au 30 mars

Fête de la migration organisée par la Maison de la Garrigue

Samedi 24 mars

De 14 h à 16 h 30 : atelier et soirée SLAM animé par Ryo de l'association Da Storm
Médiathèque Simone Veil
20 h 30 : festival de musiques actuelles par l'ESCAL et l'Office Municipal de la Culture
ESCAL

Dimanche 25 mars

De 10 h à 12 h : démonstration de taille de l'olivier par la Maison de la Garrigue
suivi d'une paella à 13 h à l'ESCAL
Sur réservation au 04 66 75 34 81
Maison de la Garrigue

Vendredi 30 mars

Concert des professeurs de l'école de musique François Chabrant
ESCAL

Samedi 31 mars

15 h : stage country de la Gymnastique volontaire Claire Cour
19 h 30 : soirée country
ESCAL

Dimanche 1^{er} avril

16 h 30 : théâtre « L'Ermite de Saint-Pierre » de l'atelier théâtre de l'AFR
Salle polyvalente

Dimanche 1^{er} avril

Festival de la randonnée
Rando margo
Inscription : 04 66 20 54 78



Du 1^{er} au 7 avril

Semaine du développement durable organisée par la Maison de la Garrigue

Mardi 3 avril

18 h 30 : ciné club
Médiathèque Simone Veil

Les 3 & 4 avril

Stage de massage assis habillé organisé par le jardin intérieur
Dao Chang du jardin intérieur

Vendredi 6 avril

18 h : soirée arts et poésie
Médiathèque Simone Veil

Samedi 14 avril

Stage expert de karaté
Dojo Taillefer

Pendant les vacances scolaires

Du mardi au vendredi de 15 h à 17 h : animations sur le thème de la garrigue
Maison de la Garrigue

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Visite ludique du musée
Maison de la Garrigue

Du 20 au 22 avril

Stage de batterie et guitare, groupe d'ensemble par l'école de musique François Chabrant
Collège Lou Castellas

Mardi 24 avril

18 h 30 : ciné club
Médiathèque Simone Veil

Vendredi 27 avril

19 h 30 : dégustation de produits locaux
20 h 30 : jazz et terroir - soirée musicale avec Alain Ceccoffi Quartet
Maison de la Garrigue

Samedi 28 avril

Sortie à Sauve avec visite du conservatoire de la fourche du Club Histoire et archéologie de Marguerittes
Renseignements : 04 66 75 38 45

Samedi 28 avril

17 h : contes « Le printemps et les bébés légumes » par la compagnie des Trucs pas vrais
Médiathèque Simone Veil

Du 28 au 30 avril

Expo-ventes d'objets décoratifs et utiles de maison de l'atelier ESCAL Créativités
ESCAL

Du 28 au 30 avril

Stage inter-régional organisé par l'association ITCCA
Dao Chang du jardin Intérieur

Dimanche 29 avril

14 h : troc aux plantes
Inscription gratuite en mairie à partir du 19 mars
Place Alphonse Martin

M I L H A U D

Samedi 3 mars

Soirée country d'Hurricane Country Love
Salle François-Pierre Villaret

Dimanche 11 mars

Rando VTT de l'association VTT
Tél : 04 66 74 32 47

Samedi 31 mars

Entraînement et abrivado
Arènes



Dimanche 1^{er} avril

Marché du terroir
Arènes

Lundi 9 avril

Cueillette des œufs de Pâques
Platanettes

Du 13 au 17 avril

Exposition peinture
Centre socio culturel

Dimanche 15 avril

Vide-greniers de VTT Milhaud
Boulodrome

Samedi 28 avril

Spectacle culturel
Salle François-Pierre Villaret

Samedi 12 mai

Manifestation académie musicale
Tél : 04 66 74 32 47



Vendredi 23 mars

20 h 30 : concert de Mickaël Lonsdale
Eglise Saint Baudile

Vendredi 23 mars

20 h : Beta Simon et Clinton Fearon
Dans le cadre du Reggae dub festival
en partenariat avec Nîmes Métropole
Théâtre Christian Liger
Rens. 04 66 76 74 49

Dimanche 25 mars

Concert de l'Harmonie Cheminote
de Nîmes avec la participation des
Farandoleurs cheminots Nîmois
Théâtre de Nîmes
Entrée libre

Mardi 22 mai

Chorale des enfants
Tél : 04 66 74 32 47
Salle François-Pierre Villaret

Jedi 31 mai

Chorale des enfants d'Arcos
Tél : 04 66 74 32 47

N I M E S

Les 9 & 10 mars

Salon du livre d'artistes
Entrée libre
Carré d'Art bibliothèque

Mercredi 14 mars, 19 h

Jedi 15

et vendredi 16 à 20 h

Théâtre / Création « La France »
De et avec Edouard Baer



Les 31 mars & 1er avril

10 h à 18 h : printemps des
enfants « Soif de savoir »
Esplanade Charles de Gaulle



VOUS FACILITER L'ACCES AU CŒUR D'AGGLO

DES HEURES DE PARKING OFFERTES EN CENTRE-VILLE DE NÎMES

Cette opération, initiée grâce à un partenariat entre la Ville de Nîmes, l'Office du commerce et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie, a débuté fin décembre et va se poursuivre toute l'année. Ainsi, lorsque vous ferez vos achats en centre-ville, les commerçants arborant l'affichette de la campagne vous offriront une (ou des) heures de parking gratuites dans les 8 parcs de stationnement de Nîmes.

Afin de favoriser le stationnement en cœur de ville, jusqu'à la mise en service du tram'bus, les parkings des Halles et de la Coupole baissent leurs tarifs. Pour une heure, il vous en coûtera 1,50 € au lieu de 1,60 € ; pour 2 h, 2 € au lieu de 3,20 € ; et pour 3 h, 3 € au lieu de 4,50 €. Ces tarifs sont cumulables avec l'heure offerte par les commerçants participants, 2 heures passant ainsi à 50 centimes.

Dimanche 1er avril

Drailles du clos de Gaillard
Renseignements :
04 66 76 85 81 / 85 79

Du 27 avril au 30 septembre

Exposition : Charles Natoire
Musée des Beaux-Arts

Les 28 et 29 avril

Les grands jeux romains
Organisés par Culturespaces, en
partenariat avec Nîmes Métropole
Programme détaillé et billetterie
pour les grands jeux dans les
arènes : www.arenas-nimes.com
Programmation services culturels
de la Ville : nimes.fr
Arènes, et centre-ville

Mardi 1er mai

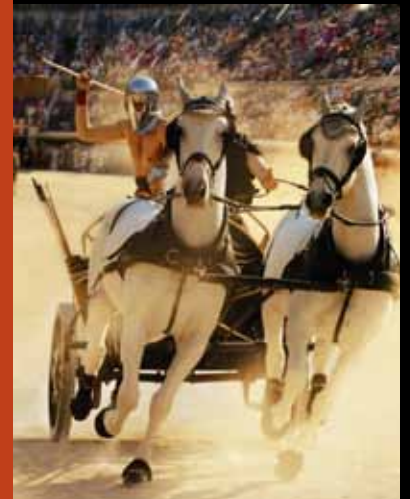
9 h : semi-marathon de
la Ville de Nîmes
Inscriptions : 04 66 76 85 54 / 85 79.

Vendredi 4 mai

20 h : HK et les saltimbanks
Dans le cadre du Drom festival en
partenariat avec Nîmes Métropole
Théâtre Christian Liger
Rens. 04 66 76 74 49

Du 11 au 13 mai

Salon européen de la BD
Entrée libre
Esplanade



Samedi 19 mai

20 h à 1 h : la nuit des
musées et des galeries
Entrée libre
Musées et galeries

Du 23 au 28 mai

Feria de Pentecôte
Pegoulade le 24 mai à 21 h 30
FLASH MOB : tous au parvis des arènes
pour danser sur "Get in over you" de
David Guetta le 26 mai à 20 h 30

P O U L X

Samedi 10 mars

14 h : concours officiel de
pétanque de La Boul'xoise
Boulodrome

Samedi 17 mars

Concert de la Saint Patrick
Salle des fêtes


R E D E S S A N
Dimanche 4 mars

Loto de New Dance

Dimanche 11 mars

Loto d'Odysée

Dimanche 18 mars

Loto des Vétérans

Dimanche 25 mars

Exposition artistique de la commission culture

Dimanche 1^{er} avril

Loto des écoles

Dimanche 15 avril

Spectacle théâtral "Les Caméléons"

R O D I L H A N
Vendredi 2 mars

 20 h 30 : concert flamenco
 Noche Blanca
 Salle des Aigrettes

Samedi 3 mars

 Soirée concert country
 Gymnase

Dimanche 4 mars

Loto de la paroisse

Samedi 10 mars

Loto du judo club

Mercredi 14 mars

Concours de tarot de l'ICAPAR

Les 17 & 18 mars

Printanières du club Taurin

Samedi 17 mars

Soirée chorale Li Cantaïre


Samedi 31 mars

 19 h : soirée en chansons et repas de la chorale Auréto
 Salle des fêtes

Samedi 28 avril

 21 h : la veillée funèbre de Guy Foissy par la « Compagnie des Cintres »
 Salle des fêtes

Les 12 & 13 mai

 Exposition "Les couleurs de l'art" des Peintres des Capitelles
 Salle des fêtes

Dimanche 20 mai

Course pédestre "le Beaver Trail" de Team Poulx Running Trail

Lundi 21 mai

 De 14 h 30 à 19 h 30 : collecte de sang
 Salle des fêtes

Mardi 20 mars

Carnaval des écoles

Samedi 24 mars

Soirée dansante Rodilhancis en Action

Samedi 31 mars

 Soirée dansante 7^e Compagnie

Du 2 au 7 avril

Semaine du développement durable

Mardi 3 avril

 20 h 30 : nouveau cirque, théâtre clownesque « La circonférence de rien » par la compagnie Contre-Pour
 Lycée agricole

Samedi 21 avril

Concert des professeurs de l'école de musique

SAINT-CHAPTES
Samedi 3 mars

 19 h : soirée du foot entente du gardon
 Foyer P. Clavel

Samedi 10 mars

 De 15 h à 18 h : défilé du carnaval
 20 h : soirée crêpes des Pেকেlets
 Foyer P. Clavel

Samedi 17 mars

 19 h : soirée des crapouilloux
 Foyer P. Clavel

Samedi 31 mars

 15 h : encierro aux arènes
 17 h 30 : bandide
 21 h : bal du comité des fêtes
 Foyer P. Clavel

Samedi 7 avril

 15 h : course de tau et taureaux jeunes des manades NICOLIN-MARTINI-CUILLE-RAYNAUD
 Arènes

17 h : bandide

 20 h : soirée du club taurin Lou Biou
 Foyer P. Clavel

Samedi 14 avril

 20 h : soirée foot de l'entente sportive du gardon
 Foyer P. Clavel

Samedi 28 avril

 Concours de boules de la Boule Froide
 Place du champ de foire

SAINT-CÔME
Vendredi 9 mars

Soirée espagnole du club taurin

Dimanche 18 mars

Vide-grenier de la section chorale de l'AFR

Samedi 31 mars

Carnaval de l'école par l'APE

Les 28 & 29 avril

Manifestations taurines





SAINT-DIONISY

Vendredi 2 mars
RIVATGES balèti

Dimanche 25 mars
Loto

Dimanche 1^{er} avril
Marché aux fleurs

Vendredi 6 avril
RIVATGES balèti

Samedi 28 avril
« Barbara, il était un piano noir »
Lectures et chansons par Pascale
BARANDON et Marie-Hélène COURTIN

Vendredi 4 mai
Duo nocturne de l'Oppidum
de Vaunage Aventure

Samedi 24 mars
Remise des prix du printemps des
auteurs de Nîmes Métropole
Médiathèque

Les 24 & 25 mars
Printemps des jeunes aficionados
proposé par la Coordination
des clubs taurins

Du 26 mars au 15 avril
Les semaines de l'environnement
sur le thème : les milieux naturels
menacés organisées par le Centre
Social et Culturel la Croisée, en
partenariat avec la Médiathèque,
les Ecoles et les Centres de Loisirs

Le 31 mars et 1^{er} avril
Week-end américain et rencontre
entre les traditions camarguaises
et le monde des bikers

Dimanche 15 avril
15 h : polyphonies corses avec
l'ensemble Barbara Furtuna
Abbatiale

Les 28 et 29 avril
Week-end camarguais

Samedi 12 mai
2^e journée des plantes
Château d'Espeyran

Samedi 19 mai
De 20 h à minuit : la nuit des Musées
Musée de la maison romane
et château d'Espeyran

Du 29 mai au 6 juin
Festival Saint-Gilles
« à contes découverts »
Médiathèque et arènes

Dimanche 20 mai
1^{re} journée de l'attelage de tradition
Château d'Espeyran

SAINTE-ANASTASIE

Dimanche 25 mars
Carnaval

Du 30 mars au 1^{er} avril
Fête du printemps de l'école de musique
Foyer communal

Vendredi 20 avril
20 h 30 : art & culture -
conférence Castellans
Foyer communal

SERNHAC

Samedi 17 mars
16 h : loto de "L'âge d'or"
Salle polyvalente

Dimanche 1^{er} avril
Voyage à la Junquera
proposé par "L'âge d'or"

Lundi 9 avril
Omelette Pascale par "Les Amis du Lac"
Inscription avant le 31 mars
au 04 66 22 97 62

Samedi 28 avril
Carnaval organisé par l'APE
15 h : Départ du château d'eau

Les 12 & 13 mai
Exposition de peinture de Sernhac Arts

Dimanche 20 mai
Vide-greniers de l'APE

Dimanche 27 mai
Voyage aux Saintes-Maries et
découverte de la Camargue
en bateau de "L'âge d'or"
Tél : 04 66 37 03 93

Lundi 28 mai
Jambons braisés par "les amis du Lac"
Inscription avant le 21 mai
au 04 66 22 97 62

ERRATUM

Dans le précédent numéro de
METROPOLE, il fallait lire :
Le gagnant du Trophée
2011 de Graines de Raseteurs
est Rodrigue ORTIS de l'école
taurine de Sommières

AGENDA ÉLABORÉ SUR LA BASE DES INFORMATIONS TRANSMISES
PAR LES COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE. SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATION

SAINT-GILLES

**Du 28 février
au 24 mars**
Exposition documentaire et
artistique "la retirada"
Médiathèque

Judi 1^{er} mars
De 9 h à 19 h : collecte de sang
Salle Cazelles

Dimanche 18 mars
15 h : Théâtre pour tous en famille
proposé par le CSC la Croisée
"Le poids de la peau" par la
compagnie Lonely Circus
"Ordures et ménagère" par la
compagnie Hors Piste
Salle polyvalente

Vendredi 23 mars
21 h : concert de Pascal
Gasquet "Folk attitude"
Médiathèque





agglocitoyen



agglomobilité



agglouressources

L'agglomération répond à vos aspirations



agglouresponsable



agglouculture



aggloutraditions



aggloubusiness



agglouaider



agglounumérique

nimes-metropole.fr

Communauté d'Agglomération

